

Rendez-vous
Istanbul

elcui



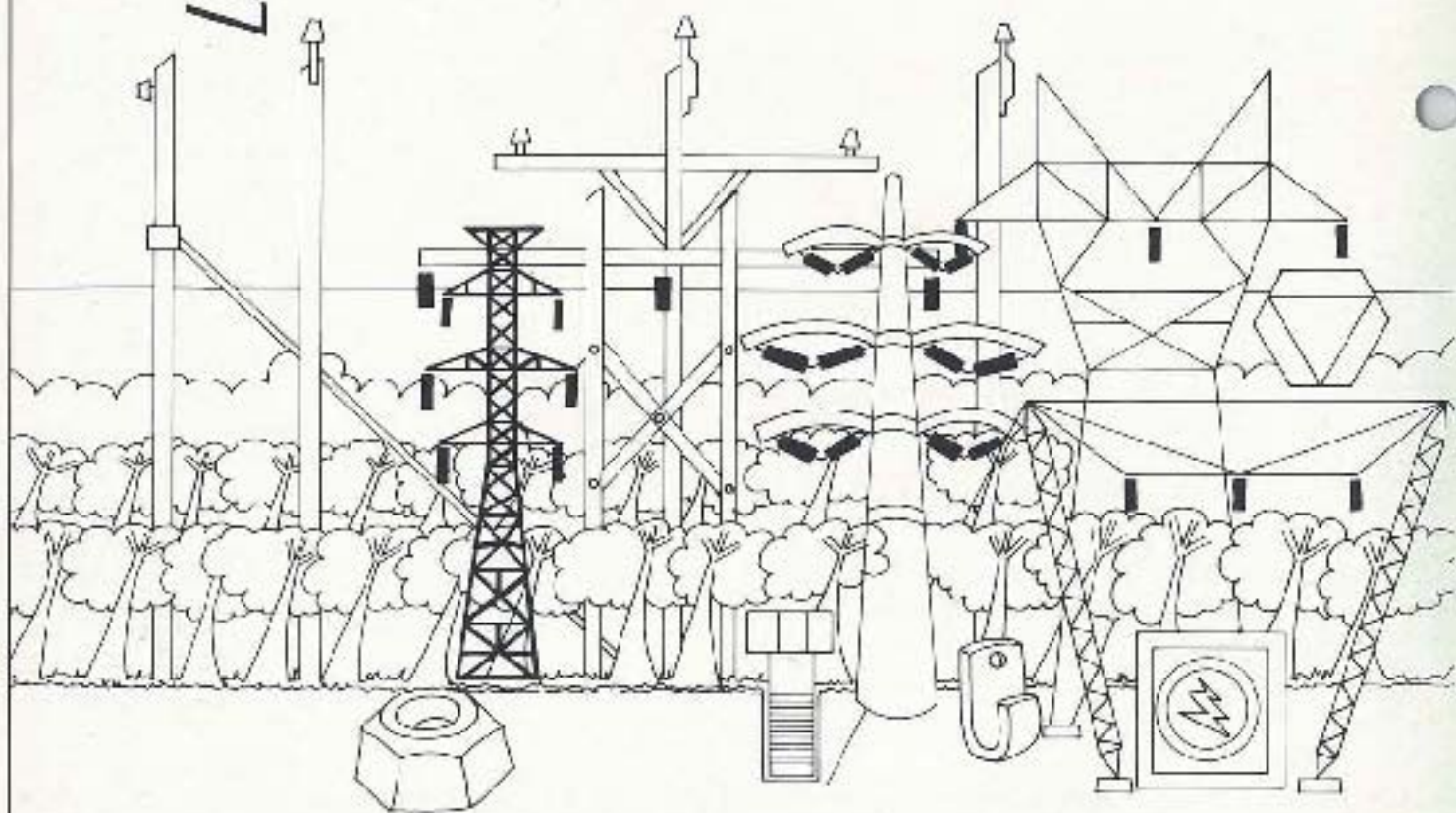
**Micro-ordinateurs :
faites vos choix !**



Le français technique vit à Hydro-Québec et il se porte bien

Non seulement au service Rédaction et Terminologie, mais aussi dans les centrales et les postes, au réseau de distribution...

Dans les lexiques également. Notamment le *Vocabulaire illustré des lignes aériennes*, fascicule 1 : *les supports*, et fascicule 2 : *les conducteurs et les isolateurs*.



Pour commencer

Enfin ! — nous sommes nous exclamé lors de notre dernière réunion, début octobre — **Circuit** comble un vœu maintes fois exprimé par ses lecteurs en publiant un **dossier informatique**. Un dossier qui ne prétend certes pas faire le tour de la question, mais plutôt ouvrir une « fenêtre » sur l'univers informatique. (Entre nous, il devenait indispensable de consacrer davantage qu'une chronique trimestrielle à un sujet qui semble en voie de l'emporter sur la pluie et le beau temps dans nos conversations quotidiennes.)

Il est donc question, dans le présent numéro, de l'évolution de l'informatique, de la façon de procéder à l'acquisition d'un micro-ordinateur, des avantages qu'offre le réseau de banques de données INet 2000, de la bureautique intégrée et de l'avenir de la traduction automatique. Vous cherchez **Des techniques** ? La chronique habituelle s'intègre à notre dossier pour la circonstance et vous offre une analyse fort instructive d'un logiciel gestionnaire de fichiers, destiné aux travaux terminologiques.

Antoine Berman, auteur de *L'épreuve de*



l'étranger et chargé de mission au Commissariat général de la langue française, nous dit pour sa part, sur le fond de l'histoire et de l'évolution technologique, comment se dessine l'avenir institutionnel de la traduction en France.

Au menu également, nos chroniques régulières, bien sûr, ainsi qu'une liste de suggestions de cadeaux des Fêtes. Dans **Curiosités**, Solange Lapierre nous fait faire plus ample connaissance avec le turc. **Des mots** nous signale les astuces de la reformulation. Et **Des livres** nous offre une revue des outils terminologiques destinés à la traduction... en informatique.

Circuit accueille avec plaisir 220 nouveaux abonnés de l'ATIO. Nous espérons non seulement qu'ils liront nos pages avec intérêt mais qu'ils participeront à leur réalisation, en mettant à contribution leurs talents journalistiques.

- À venir**
mars 86 : L'adaptation théâtrale
juin 86 : La formation en traduction répond-elle aux exigences du marché ?
septembre 86 : Comment se fabrique la publicité
décembre 86 : La rédaction technique

Pour le comité
Josée Ouellet Simard

Circuit

Circuit, n° 11, décembre 1985

S'informatiser 4

Les questions — toutes les questions — à poser lorsque vous serez prêt à dépenser vos 4 000 à 20 000 dollars pour pouvoir « pironner » comme tout le monde. Plus la bureautique, la traduction automatique, la gestion de fichiers.

Industrie de la langue, pouvoirs de la traduction 14

Tantôt la traduction est libre-échangiste, tantôt elle est protectionniste, selon



Antoine Berman. Une réflexion stimulante sur un métier et ses influences.

Sur le vif 17

À l'heure des régionalismes. Mexico. Une



première. Une présence. Languages at Work. Le français pollué ?

Des mots 20

Amez-vous les adjectifs en -al ? Ils sont à la mode depuis le XI^e siècle. La reformulation : un bon moyen d'éviter l'embourgeoisement traductionnel.

Des livres 23

Des terminologues pleines d'humour nous présentent la galerie des portraits de la famille informatique. Plus des suggestions de cadeaux pour réparer les oubliés sur votre liste de Noël.

Des revues 27

Nouveau record des publications recen-

sées à la rubrique « Des revues » : 42. De quoi alimenter vos lectures d'actualisation des connaissances.

Curiosités 30



Ajans, palto, kombinezon : du Québécois ? Non ! du turc.

Court-circuit 32

La superstar des années 70, la terminologie, serait devenue trop « d'espionneuse ». On voudrait de la terminologie instantanée. Robert Dubuc nous en explique les dangers.



À propos de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal

Tout en vous remerciant d'avoir signalé, dans le dernier numéro de *Circuit*, mon accession à l'Élysée des traducteurs (en attendant les Champs-Élysées de tout le monde), j'aimerais préciser, pour l'histoire, que c'est en 1970, le 2 octobre, plutôt qu'en 1971, que la Banque de terminologie de l'Université de Montréal a été inaugurée.

J'aimerais profiter de cette perche que vous m'avez tendue pour remercier la STQ, son Président et son Conseil, de m'avoir nommé membre d'honneur de la Société. Je suis flatté et touché par cette marque d'estime. Je me sens aussi très honoré... et j'aimerais partager cet honneur avec tous ceux qui ont contribué, à titres divers, à ma carrière, particulièrement à la Banque de terminologie où les collaborations ont été nombreuses, dévouées et efficaces.

Si, par ailleurs, la Banque n'a vu le jour qu'en 1970 c'est depuis 1964 qu'elle était en gestation.

Marcel Paré

Tout a fait d'accord pour l'hommage rendu à Marcel Paré, mais « rendons à César... ». Cela ne diminue en rien les mérites de l'impétrant. Votre texte dans *Circuit*, n° 10, p. 19, contient quelques inexactitudes. M. Paré n'est pas responsable de la création de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, et

encore moins en 1971. La Banque a été créée en 1968, préparée par un comité à la suite d'une assemblée spéciale, approuvée par le Conseil de la Faculté, puis par l'Université et deux gouvernements. Ensuite, arrive M. Paré et le lancement officiel a lieu en 1970.

André Clas,
directeur de Meta

NDLR — En effet, la coordination d'un projet de banque de terminologie est confiée, en octobre 1968, à M. André Clas, du Département de linguistique et de langues modernes de l'Université de Montréal. Interviewé à la télévision de Radio-Canada à l'occasion d'un colloque que l'Office de la langue française tenait à Montréal, M. Clas préconise la mise en œuvre d'un dictionnaire automatique.

Ce projet répondait au vœu d'une « banque de mots » formulé au colloque organisé par la Société des Traducteurs et Interprètes du Canada (STIC) à Stanley House (Gaspésie), en août 1965; étaient présents le Bureau des traductions du Secrétariat d'État, l'O.L.F., les universités de Montréal et Laval et les grandes entreprises. Ainsi M. Jean-Paul Vinay voyait-il se concrétiser l'idée de l'automatisation de fichiers terminologiques qu'il avait proposée à cette occasion.

Le 2 octobre 1970, la Banque est inaugurée en présence des ministres Gérard Pelletier (Canada) et François Cloutier (Québec). M. Marcel Paré en avait été désigné directeur en mai 1970 et M. Robert Dubuc, terminologue en chef en septembre de la même année.

Ne restez pas hors-circuit !

Veuillez m'abonner à « CIRCUIT », magazine d'information sur la langue et la communication (un an, quatre numéros : 20 \$; extérieur du Canada : 30 \$). (Écrire en majuscules.)

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

DATE _____

Chèque ou mandat à l'ordre de « Circuit STQ »

Envoyer à : CIRCUIT
Société des traducteurs du Québec
1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 640 Montréal (Québec) H3B 1G7

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1010, rue Ste-Catherine ouest
Bureau 640
Montréal (Québec) H3B 1G7
Tél.: (514) 861-1783

Coordonnateurs

Pierre Marchand et Jocée Quétier Simard

Représentante au Conseil de la STQ

Josanne Dufour

Rédaction

Michèle Cozette (Des mots), Paul Harguier
(Des revues), Betty Howell (Des techniques),
Nada Karpan (Sur le vif), Solange Lapierre
(Curiosités), Michel Roy (Des livres) et
Marie Proulx (secrétaire du comité)

Correspondants

Jean Delisle (Outaouais),
Marie-Claire Lemaire (Québec)

Révision

Sylvie Achard, Jocelyne Langlois, Élane Potvin,
Louise Gasseville, Caroline Shannon, Marie Vallin
et Kate Williams

Graphisme

Margolaine Rondeau

Composition typographique

Contact

Impression

Ateliers des sourds

Publicité

Anne-Marie Malboeuf, Jean Séguin & Associés
(514) 748-6581

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation
de l'éditeur et de l'auteur.

L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce
qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

Dépôt légal 4^e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de la STQ : abonnement gratuit
Non-membres : 20 \$ par année (30 \$ à l'extérieur
du Canada). Chèque ou mandat à l'ordre de
« Circuit-STQ » (Voir adresse ci-dessus)

**GAIN DE
TEMPS GARANTI!**

MacKeymeleon



Le designer de clavier
pour le Macintosh™

MacKeymeleon™, le designer de clavier vous permet d'ouvrir la «porte de communication» entre vous et Macintosh: le clavier! Un logiciel pour les utilisateurs de Macintosh™ qui ont une idée bien personnelle quant au fonctionnement idéal du clavier.

MacKeymeleon vous permet notamment de:

- changer à votre guise de «clavier actif», aussi facilement que l'on change de fontes, grâce à un judicieux accessoire de bureau;
- concevoir facilement, à la Mac, vos propres claviers et les installer;

- claviers Selectric, DVORAK, ... à un clic de distance;
- réassigner tout caractère ou symbole sur n'importe quelle clé caractère;
- contrôler touches mortes et caractères diacritiques;
- émuler les claviers des autres grands manufacturiers tels IBM, AES, XEROX;
- redispenser efficacement toute fonte spéciale: mathématique, grecque, cyrillique, APL, ...;
- utiliser immédiatement deux fontes avec toutes les majuscules accentuées;
- accessoire «clavier» multi-fontes.

Seulement 59,95 \$

Disponible maintenant

Pour votre commande, contactez directement les éditeurs-concepteurs



Logiciel
AVENUE

C.P. 2085, Terminus
(Québec)
Canada G1K 7M9

☎ (418) 641-0441

Vous qui ne pouvez vous permettre d'erreur...

Le conjugeur est un logiciel de référence qui vous permet d'obtenir en un clin d'œil la conjugaison de n'importe quel verbe de la langue française.



Pour obtenir la conjugaison d'un verbe, il suffit d'activer l'accessoire Le conjugeur et d'entrer le verbe à l'infinitif. En indiquant le temps et la personne désirés, la forme correcte s'affiche aussitôt dans la fenêtre de conjugaison.

S'il vous arrive d'hésiter à propos de certaines conjugaisons, ne cherchez donc plus votre grammaire ou votre recueil de verbes. Installez Le conjugeur sur vos disquettes de travail et rédigez en toute assurance.

le conjugeur

Contrairement aux logiciels vérificateurs d'orthographe, Le conjugeur s'utilise sans quitter le traitement de texte. Il n'est même pas nécessaire de changer de disquette.

Le conjugeur prend la forme d'un accessoire de bureau, à la Macintosh, ce qui le rend directement accessible de l'intérieur de logiciels tels que Word, MacWrite et Jazz.

Version Macintosh **69.95\$**

(bientôt version pour IBM-PC et compatibles)

ÉDITIONS
AD LIB.

970, av. Salaberry
Québec, QC, G1R 2V3
(418) 529-9676



Une fenêtre sur l'univers

Puisqu'on n'échappe plus à l'ordinoculture, aussi bien en tirer le maximum, en suivant notre recette infallible... ou presque

par Josée Ouellet Simard, avec la collaboration de
Cedric Pearson, conseiller en informatique chez Dilog

Une Buick à 75 cents !

L'évolution de l'informatique ne cesse de surprendre. Le perfectionnement du matériel et du logiciel, ainsi que la fabrication massive d'ordinateurs et de périphériques entraînée par l'augmentation fulgurante de la demande, ont permis des réductions de prix telles que si le coût des voitures avait diminué au même rythme que celui du traitement de l'information, vous pourriez aujourd'hui vous acheter pour moins d'un dollar une automobile que vous auriez payée 5 000 \$ en 1950 ! Un micro-ordinateur de 256 K (un kilo-octet, ou Ko, équivalant à 1 000 caractères) coûtait environ 5 000 \$ il y a à peine deux ans. Aujourd'hui, un ordinateur de 640 K ne coûte guère plus de 2 000 \$. Une imprimante à laser capable de produire huit pages de texte à la minute coûtait 150 000 \$ il y a six ans ; on peut aujourd'hui acquérir une de ces merveilles pour moins de 5 000 \$. Cette chute des prix est certes spectaculaire, mais l'évolution de l'informatique n'est pas qu'une affaire de dollars.

Les progrès enregistrés ont permis une considérable diminution de l'encombrement des systèmes. Ainsi, un volume d'un décimètre cube, qui pouvait contenir en 1950 à peine 40 circuits, peut en contenir aujourd'hui **plusieurs centaines de millions**. Les supports d'enregistrement permettent de consigner toujours davantage de données dans un espace de plus en plus restreint. Les disques compacts peuvent maintenant contenir jusqu'à 400 méga-octets (millions de caractères). Les systèmes de disques rigides les plus « modestes » contiennent 10 méga-octets et permettent donc d'emmagasiner, pour 1 000 \$ tout au plus, près de 6 000 pages de texte.

La vitesse de traitement a subi pour sa part la même poussée : elle se calculait, en 1950, en microsecondes (millionièmes de seconde) ; elle se calcule aujourd'hui en nanosecondes (milliardièmes de seconde) et en picosecondes (trillionièmes de seconde). Il faut savoir, pour bien saisir l'ampleur de ce bond, qu'il y a autant de microsecondes dans une



CLIPART PAR CINE INC.

seconde que de secondes dans 11 jours, mais autant de picosecondes dans une seconde que de secondes dans 30 000 ans !

L'évolution technologique a aussi donné lieu à une augmentation impressionnante de la capacité de mémoire des outils informatiques. Les plus modestes micro-ordinateurs de quatrième génération (64 K) sont au moins trois fois plus puissants que les plus puissants ordinateurs des années 50. Que dire, enfin, de la fiabilité des systèmes qui peuvent maintenant fonctionner des **dizaines de milliers d'heures** avant que ne se produise une panne.

Le progrès enregistré par les logiciels surprend tout autant. L'augmentation importante de leurs prix compense toutefois la diminution de ceux du matériel, de telle

sorte que l'investissement en logiciels qu'exige l'exploitation d'un système peut excéder largement l'investissement en matériel. L'ordinateur se prête à tous les usages et la quantité des logiciels d'application disponibles est pratiquement illimitée ; les catalogues en font foi. En outre, grâce à l'évolution des langages informatiques, il devient de plus en plus simple pour les utilisateurs de réaliser leurs propres programmes, pour satisfaire leurs besoins particuliers.

L'ordinoculture

L'apparition des micro-ordinateurs, en 1973, est venue « démocratiser » l'informatique, qui a pénétré peu à peu dans tous les secteurs d'activité, tant au travail que dans les loisirs et l'éducation. Le processus d'informatisation com-

mence maintenant en classe, les didacticiels rivalisant d'ingéniosité. Voilà donc une réalité à laquelle on ne peut plus échapper désormais. Nous vivons à l'ère de l'« ordinoculture ».

Les activités de communication et les principes qui s'y rattachent recouvrent tous les aspects de la profession langagière. Les rôles du traducteur, du rédacteur, du terminologue et de l'interprète font partie intégrante de la chaîne de communication, et c'est précisément dans leur contexte qu'il faut envisager ces rôles. La fonction de l'informatique est triple : faciliter la communication, l'accélérer et en augmenter la qualité. Cela explique toute l'importance que nous devons lui accorder.

C'est pourquoi, de plus en plus, la profession langagière en général et les traducteurs en particulier se mettent à l'heure et s'« informatisent ». Si un dentiste estime approprié de munir son bureau d'une chaise de 20 000 \$ pour le confort de ses clients, pourquoi un traducteur hésiterait-il à munir le sien d'un système informatique de 3 000 \$ pour la satisfaction de ses clients et, il faut bien le dire, pour sa qualité de vie au travail. Car l'informatique est libératrice d'une foule de contraintes, liées entre autres à l'usage du crayon, de la gomme à effacer, des ciseaux et de la colle. Bien sûr, elle exige un apprentissage minimum plus ou moins laborieux selon que le clavier nous est ou non familier, mais il ne s'agit là que d'une étape à franchir.

Ainsi, en traduisant et en corrigeant directement au clavier, le traducteur s'épargne la série de brouillons, de lectures et de relectures nécessaires pour obtenir une dernière frappe purgée de toute erreur. Non seulement, la vitesse de production augmente-t-elle considérablement, mais la qualité du travail s'en trouve améliorée de beaucoup. Les textes peuvent être finis jusqu'à la dernière minute sans que cela retarde la production. Le traducteur peut commander l'impression de son document à la toute fin du processus de révision ; ce sera l'affaire de quelques minutes.

Mieux encore, les dispositifs de communication qui accompagnent l'ordinateur peuvent permettre la transmission directe des textes client traducteur/traducteur-client, sans passer par le support papier fragile et encombrant et par le traditionnel service de messageries. Cette transmission directe pourrait, dans certains cas, permettre à elle seule en un an une économie largement suffisante pour couvrir les frais d'installation et d'exploitation du système.

Et nous n'avons pas parlé de la bureautique intégrée, de l'équipement progressif, des systèmes de distribution du traitement ; des systèmes multitâches, multi-usagers ; des réseaux locaux (*local area networks*) ; de la traduction assistée par ordinateur, de la traduction automatique ; de la reconnaissance de la parole, des lecteurs optiques ; du courrier électronique, du télétext, du vidéotext et ainsi de suite, autant d'éléments qui présentent un intérêt certain pour les langagiers.

Serons-nous les premiers, traducteurs et terminologues, à contribuer à la réalisation du *collage industry* et à travailler essentiellement à domicile ? L'usage que nous faisons actuellement de la technolo-

gie indique sans équivoque une orientation dans ce sens.

Le marché

Le marché du micro-ordinateur (celui du matériel en particulier) est en pleine effervescence. L'industrie sort à peine d'une phase d'émergence bouillonnante. Les fabricants (à plus forte raison les marques) sont extrêmement nombreux et la concurrence est intense. En fait, l'industrie approche la phase dite d'« épuration ». Les fabricants les moins solides vont disparaître petit à petit pour céder le marché aux entreprises mieux établies et mieux armées pour faire face à la concurrence. Déjà, l'ordinateur « ludique » a franchi le cap de la maturité : le marché, dans ce secteur particulier, est saturé.

Parmi les entreprises qui se partagent le marché du micro-ordinateur, un petit nombre sont dans le peloton de tête. Ce sont les premières entrées dans le secteur d'activité, avec des produits intéressants pour leur rapport qualité/prix. Elles se sont bâti une réputation et ont su s'adapter, misant sur la solidité de leurs assises, à l'évolution rapide du marché et de la demande. D'autres entreprises cherchent avec plus ou moins de bonheur à imiter ces chefs de file. Ainsi a-t-on vu naître, avec les années, toute une série de « compatibles » et de « clones ». Certaines sociétés ont mis à profit leur expérience et leur *know how* (en matière de technologie des télécommunications, de fabrication d'appareils télé et vidéo, de fabrication de machines à écrire, etc.) pour se lancer dans la production de micro-ordinateurs et de périphériques. Les innovations se succèdent à un rythme effréné, ce qui est également vrai dans le cas des logiciels. En somme, l'effervescence est telle que le système que vous achetez aujourd'hui risque d'être dépassé en moins d'un an. Il faut s'y faire. Ce qui importe vraiment, c'est de se munir d'un système capable de répondre à ses besoins actuels et prévus, à moyen et à long terme, à un coût avantageux.

Un achat réfléchi

Si donc vous êtes gagn(e) à l'idée de vous informatiser et que vous songez à faire l'acquisition d'un système, lisez ce qui suit ; vous y trouverez les éléments d'une démarche dont vous pourrez vous inspirer pour prendre une décision éclairée. Si vous êtes déjà en possession d'un ordinateur, lisez toujours ; peut-être y puiserez-vous quelques idées à « garder en mémoire » d'ici à votre prochaine acquisition. Enfin, si vous êtes réfractaire et que la seule vue d'un moni-

Fiche technique

TRADUCTEUR

Mémoire	Capacité illimitée mais défaillances fréquentes
Vitesse de traitement	1 500 mots par jour, jusqu'à 3 000 les bons jours
Vitesse d'impression	6 pages de l'heure, avec le secours d'une bonne machine à écrire
Périphériques	Gomme à effacer, crayon, ciseaux, colle
Système d'impression	manuel
Possibilités d'expansion	C'est permis de rêver !
Prix	Sûrement dans la catégorie des hauts de gamme

ORDINATEUR

Mémoire	512 K
Vitesse de traitement	8 MHz
Vitesse d'impression	4 pages/minute
Périphériques	Écran, imprimante, modem, lecteur de disque rigide
Système d'impression	matriciel
Possibilités d'expansion	1 024 K
Prix	3 000 \$

teur provoque chez vous un frisson d'inquiétude, une crainte avouée ou la plus grande épouvante, lisez quand même avant de devoir vous résoudre à la cure de démythification. Si vous êtes indifférent, vous sortez probablement d'une très longue cure... de sommeil, celle-là !

* * *

Vous êtes prêt(e) à acheter. Peut-être auriez-vous espéré une liste complète des éléments de matériel et de logiciel à vous procurer, accompagnée de l'adresse des points de vente et, pourquoi pas, des heures d'ouverture ? Dommage ! Car il faudra au contraire vous mettre à la prospection. C'est d'ailleurs une tâche pas du tout désagréable ou fastidieuse. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec l'informatique, si ce n'est fait, ou mettre à jour vos connaissances sur les plus récentes innovations. Sachez, d'autre part, que la phase d'apprentissage n'est pas aussi pénible qu'elle peut sembler. Si votre cheminement est systématique, vous deviendrez efficace en quelques semaines. (Libre à vous de brigner ensuite la virtuosité !)

La démarche

Cette période de prospection peut être plus ou moins longue ; si vous frappez aux bonnes portes et puisez aux bonnes sources, vous obtiendrez rapidement de bons renseignements. Avis aux tortionnaires éventuels : inutile de harceler amis, connaissances ou revendeurs pour leur arracher un aveu sur le système idéal. Vous risquez d'obtenir une réponse différente de chacun d'entre eux. Cela étant dit, si des personnes de votre entourage possèdent déjà des systèmes informatiques, pourquoi ne pas les interroger sur le fonctionnement et le rendement de leurs systèmes ? Ainsi disposerez-vous d'une base de renseignements qui vous permettra de poser les questions pertinentes lorsqu'il s'agira de faire un choix.

Un conseiller en informatique peut vous être d'un grand secours dans la conception de votre système, particulièrement s'il s'agit d'un système intégré dont le choix exige une bonne connaissance de l'éventail des appareils disponibles pour le traitement, le support d'information, la communication ou s'il s'agit d'une utilisation qui réclame des logiciels spécialisés et perfectionnés. N'étant pas attaché à une marque particulière, le conseiller sera objectif ; il saura vous guider à travers l'avalanche d'information disponible et vous orienter vers un choix qui respecte vos exigences.

Les revendeurs sont en général bien intentionnés et tout aussi disposés à vous aider. Ils chercheront cependant à faire valoir les qualités des marques qu'ils distribuent, même s'ils répondent à vos questions de la façon la plus objective possible. C'est inévitable. En outre, malgré toute leur bonne volonté, les revendeurs ne sont pas toujours parfaite-

Une recette infallible

deux ou trois	semaines de congé (à défaut, un employeur compréhensif ou des clients indulgents)
une mesure comble	d'énergie
une bonne dose	de patience
un zeste	d'intelligence
un brin	d'obstination
une rasade	d'enthousiasme (à défaut, de bonne volonté)
un	bottin téléphonique
un soupçon	de débrouillardise (facultatif)
une touche	de dextérité

ment renseignés sur le matériel ou les logiciels qu'ils vendent. Il faudra donc parfois aller plus loin dans votre investigation et obtenir d'autres sources les renseignements dont vous avez besoin.

Les publications sur l'informatique affluent. Voilà une autre façon simple de se renseigner à peu de frais. Les guides d'achat et les périodiques sur le sujet sont les plus indiqués pour vous mettre rapidement au fait de l'éventail des produits offerts.

Enfin, les salons d'informatique et de bureautique sont de plus en plus populaires et fréquents ; ils offrent l'occasion privilégiée d'accéder à toute une masse de renseignements concentrés en un même endroit.

Quelques questions fondamentales

Pour structurer votre démarche, il faudra répondre à un certain nombre de questions. La première de ces questions touche la nature de vos besoins, le genre d'utilisation que vous comptez faire de votre ordinateur. Traduction, rédaction, terminologie : traitement de texte, bien sûr. Traduction vers l'anglais ou le français ? Quel volume de texte traitez-vous chaque mois ? Quels sont vos besoins secondaires (base de données vous permettant de constituer des fichiers terminologiques, lexiques, dictionnaires, système de correction grammaticale, comptabilité, tri, accès aux banques de terminologie, aux banques de données, etc.) ? Quelles sont les exigences particulières que vous devez satisfaire en matière de présentation (tableaux, graphiques, schémas) ?

Lorsque vous aurez répondu à ces questions, vous serez en mesure de déterminer quel type de logiciel il vous faut. Car — un bon conseiller vous le dira — le

choix du logiciel précède celui du matériel ; en d'autres termes, il faut savoir ce qu'on veut obtenir comme résultat avant de choisir le moyen d'y parvenir. Rien de plus logique.

Le logiciel

On compte parmi les logiciels de traitement de texte les plus répandus le *Microsoft Word*, qui vient de paraître en version française, le *Word Perfect*, qui existe aussi en français et comporte un dictionnaire anglais ou français de 100 000 mots, l'*Éditexte*, le *Volkawriter*, le *Multimate*, le *Wordstar* et le tout récent *XYtext*, perfectionné et souple, mais aussi plus complexe. Il serait périlleux de recommander un logiciel particulier. Votre choix dépendra d'abord de la somme que vous voulez investir et des besoins que vous devez satisfaire. Chose certaine, il faut veiller à ce que votre ordinateur puisse exploiter à fond le logiciel que vous aurez choisi et à ce que votre imprimante puisse lui obéir ; il est inutile d'avoir un logiciel ultra-perfectionné si vous ne pouvez pas l'exploiter à 100 % en raison des contraintes que vous impose votre imprimante.

Parmi les autres logiciels d'application dont vous pourriez avoir besoin figurent des programmes de bases de données, de gestion de fichiers, de tri, d'indexation, de comptabilité, de correction grammaticale, de gestion du temps, etc. Il vous faudra consulter les catalogues de programmes pour vous renseigner sur la gamme des possibilités et demander qu'on vous en explique les principales propriétés pour être en mesure de faire un choix judicieux.

Le matériel

On peut choisir de s'équiper de A à Z chez un même fabricant, mais on peut aussi préférer combiner plusieurs marques de matériel. Il est possible aujourd'hui d'obtenir un système complet clés en main (ordinateur, moniteur, clavier, imprimante et logiciel de traitement de texte) pour aussi peu que 3 000 \$ (quelque chose comme 10 % du revenu annuel moyen d'un traducteur). Cette mise de fonds doit d'ailleurs être considérée comme un investissement plutôt qu'une dépense. Il vous faudra quand même tenir compte des considérations monétaires et déterminer quelle somme vous souhaitez investir avant de songer à fixer votre choix sur un système haut ou bas de gamme.

Il existe certaines ententes entre universités et fabricants suivant lesquelles les professeurs, les étudiants réguliers et le personnel d'une institution peuvent obtenir des rabais intéressants à l'achat de matériel et de logiciel. L'UQAM et l'Université de Montréal font ainsi toutes deux partie du Consortium universitaire Apple Canada, créé en 1984 pour encourager l'utilisation d'ordinateurs personnels dans

les universités et favoriser la création de nouveaux logiciels de calibre international, ce qui leur permet d'offrir des rabais pouvant atteindre 30 % des prix du marché. Et la qualité du service après-vente n'est pas négligée pour autant. Avis, donc, à ceux qui peuvent profiter de ces escomptes : renseignez-vous !

Voici, pour illustrer les choix possibles, à quoi pourraient ressembler deux systèmes différents, l'un de 4 000 \$ et l'autre de 20 000 \$.

4 000 \$

ordinateur de 512 K avec possibilité d'expansion à 1 024 K
2 lecteurs de disquettes
un écran monochrome
un clavier français
une souris
une imprimante matricielle à 120 cps (caractères par seconde)
un logiciel de traitement de texte de très bonne qualité

20 000 \$

ordinateur de 512 K avec possibilité d'expansion à 1 024 K
2 lecteurs de disquettes
un écran monochrome
un clavier français
une souris
un système de communication (modem)
un système de mémoire de masse de 20 mégaoctets
une imprimante à laser
un logiciel de traitement de texte de très bonne qualité
un logiciel souple de traitement de fichiers

La seconde option permet la production de documents d'une qualité maximum. Elle se prête également à la communication directe des textes de départ et d'arrivée, sans intermédiaire, ce qui facilite et accélère le travail de façon appréciable.

Voyons maintenant chacun des éléments du matériel et les questions que vous devez vous poser à leur sujet, une fois évalués les prix, les garanties offertes, la qualité du service après-vente et la fiabilité de la marque ou des marques auxquelles vous vous intéressez.

L'ordinateur

- Quelle capacité de mémoire doit-il avoir ?
- Cette capacité peut-elle être augmentée ? Dans quelle mesure ?
- De quels périphériques dispose-t-il le branchement (différents terminaux, lecteur optique, etc.) ?
- Peut-il recevoir un lecteur de disque rigide ?
- Avec quelle(s) autre(s) marque(s) est-il compatible ?
- Peut-il recevoir un modem ?
- À quel éventail de logiciels donne-t-il accès ?
- Quelle est sa vitesse de fonctionnement ?

iNet : un impressionnant service de base de données

Le service iNet 2 000, réseau de gestion de l'information de Telecom Canada et de ses dix sociétés membres dont l'exploitation commerciale vient tout juste d'être lancée, donne à ses utilisateurs accès à plus de 1 000 banques de données de par le monde : bibliothèques universitaires, sources d'information dans des domaines tels que la médecine, l'éducation, les sciences de la santé, l'organisation de l'entreprise, la politique, les sciences sociales ; listing de produits informatiques ; recensement du Canada ; profils financiers ; nouvelles ; informations boursières ; ministère des Communications ; banques de terminologie ; tarifs et horaires des compagnies aériennes ; Statistique Canada ; etc. Le service permet également de tenir des téléconférences informatisées et de commander des produits et services.

Parmi ces banques de données, certaines intéressent davantage le traducteur, le rédacteur, le terminologue et l'interprète. Ainsi, la banque de terminologie TAPKMAN, offerte par la société Service de Traduction MTS, Inc., est un dictionnaire technique trilingue (anglais-français-espagnol) qui porte notamment sur l'ingénierie, l'aviation et les domaines connexes. Il permet l'utilisation de l'une ou l'autre des trois langues comme langue de départ et comme langue de travail pour communiquer avec le programme d'exploitation.

LLBA (Language and Language Behavior Abstracts) offre des renseignements à l'échelle mondiale sur le langage, la lin-

guistique et les disciplines connexes. Elle donne accès à des documents journalistiques, d'associations et de conférences.

A400 donne accès au contenu d'au moins 400 périodiques. BEBA porte sur l'éducation bilingue et biculturelle et les sujets connexes, incluant la linguistique, l'enseignement des langues secondes, les minorités linguistiques. BOOKSINFO offre des citations en langue anglaise provenant des ouvrages publiés par environ 10 000 éditeurs des États-Unis et 200 éditeurs étrangers et couvrant tous les sujets imaginables. POINT DE REPÈRE est un index analytique d'articles de périodiques québécois et étrangers qui fournit une description bibliographique complète et un résumé (265 périodiques de tous genres).

Enfin, une dizaine d'autres bases de données donnent accès au contenu d'une foule de bibliographies, d'index analytiques, de résumés, de tables des matières et de citations provenant d'une gamme étendue de périodiques publiés dans le monde sur tous les sujets. Le coût d'utilisation de chacune des banques de données du réseau varie de 20 à 100 \$ l'heure. Des rabais sont accordés pour des volumes élevés de données transmises et pour l'utilisation du service aux heures creuses.

Une mine de renseignements continuellement mis à jour et accessibles en tout temps, sans que vous ayez à vous déplacer !

- Quel type d'accès offre-t-il (série, parallèle) ?
- Quel est son encombrement ?
- Quelle est la capacité d'enregistrement des disquettes ?
- Quelle est la capacité d'enregistrement du disque rigide ?

La capacité des micro-ordinateurs varie en général, à l'heure actuelle, de 128 à 640 kilo-octets, c'est-à-dire 128 000 à 640 000 caractères. Plus la mémoire interne de l'ordinateur est grande, plus il peut traiter d'information simultanément. S'il est muni de deux lecteurs de disquettes ou d'un lecteur de disquettes et d'un lecteur de disque rigide, il pourra ainsi traiter ceux programmes différents simultanément (un programme de traitement de texte et un programme de base de données par exemple), sans manipulation constante de disquettes.

Il faut chercher à savoir jusqu'à quel point

un compatible est compatible. Il s'agit d'un facteur déterminant pour l'exploitation efficace des programmes d'application. Il se peut en effet qu'un système dit « compatible » ne permette pas d'exploiter à 100 % un logiciel destiné à la famille dont il se réclame. Méfiez-vous cependant ! Le degré de compatibilité (qu'on vous donne en pourcentage) n'est pas toujours indicatif de la valeur réelle du système. Ainsi, certains modèles IBM ne sont pas parfaitement « compatibles » entre eux. Ce qui importe, c'est de savoir si le modèle auquel vous songez permettra l'utilisation de vos logiciels.

Ajoutons que les micro-ordinateurs reçoivent en général des disquettes de 3 ou 5 po dont la capacité d'enregistrement est de 360 K, soit environ 200 pages de texte à double interligne, et dont le prix varie entre 3 \$ et 6 \$ l'unité. Quelle économie d'espace et d'argent ! Et quelle économie de temps si vous disposez en

plus d'un système de gestion des documents qui vous permet d'accéder immédiatement à n'importe quelle partie d'un dossier ou d'un texte.

Rappelez-vous que votre décision vise le moyen ou le long terme. Faites donc en sorte que votre choix vous permette de vous adapter à la demande prévisible et à l'évolution des besoins qu'elle occasionnera dans l'avenir. Vous faudra-t-il communiquer directement avec vos clients ? Vous faudra-t-il intégrer au système de nouveaux postes de travail dans un avenir plus ou moins rapproché ? Il faut y songer dès maintenant.

L'écran

- S'agit-il d'un écran composite, monochrome ou couleurs, RGB (red, green, blue) ou TTL (transistor-transistor logic) ?
- Quelle est la qualité de l'image (résolution) ?
- Quelles sont les couleurs d'affichage disponibles (ambre, vert, noir sur blanc) et quelle est votre préférence ?
- Quelle est la taille de l'écran ?
- Combien de lignes peut-il afficher ?
- Quel est son encombrement ?

Le clavier

- Est-il maniable ?
- Est-il français ? international ? adaptable aux langues étrangères ?
- La disposition des caractères est-elle standard ?
- Les touches fonctions sont-elles faciles d'accès ?
- Comporte-t-il tous les éléments nécessaires (les accents sur les majuscules par exemple) ?

L'imprimante

- Quel est le mode d'impression (à mar-

guerite, matriciel, à jet d'encre, à laser) ?

- Quelle est la qualité d'impression (qualité points, qualité lettre) ?
- Quelle est la vitesse d'impression ?
- Peut-elle imprimer différentes polices de caractères ?
- Peut-elle imprimer horizontalement et verticalement ?
- Peut-elle imprimer en couleurs ?
- Nécessite-t-elle une interface ?
- Peut-elle imprimer des graphiques, des tableaux ou des schémas ?
- Quel format de papier peut-elle recevoir ?
- Est-elle silencieuse ?
- Quelles fournitures exige-t-elle (rubans, papier, encre) et quel est le prix de ces fournitures ?
- Quel est son encombrement ?
- Peut-elle être munie d'un dispositif d'alimentation de documents séparés ?

Les imprimantes à marguerite sont les plus lentes (environ 20 cps) mais donnent une qualité d'impression supérieure à celle des imprimantes matricielles. Par contre, certaines imprimantes matricielles permettent la production de copies de qualité presque équivalente grâce au « double passage ». L'imprimante à marguerite ne permet évidemment pas l'impression de schémas ou de graphiques, ni les changements de taille et de police de caractères. Ces deux types d'imprimantes sont de prix à peu près semblable (700 à 2 000 \$). L'imprimante à jet d'encre est surtout destinée à l'impression couleurs. Quant à l'imprimante à laser, son rendement est largement supérieur, tant sur le plan de la qualité d'impression que sur le plan de la productivité (8 pages à la minute) ; mais elle suppose des coûts de fonctionnement importants et son prix est légèrement plus élevé (au minimum 4 000 \$)... pour l'instant ! Elle est destinée aux gros volumes de production.

Si vous songez à vous servir de votre machine à écrire électronique comme imprimante, il faudra compter un déboursé supplémentaire de 300 \$ au minimum pour réaliser l'interface. À vous de déterminer si le jeu en vaut la chandelle, compte tenu du fait que le système à marguerite n'offre ni la vitesse, ni la souplesse du système matriciel. (Impossible, par exemple, d'obtenir de l'italique ou une police différente sans changer de marguerite à chaque fois).

La plupart du temps, les revendeurs accepteront volontiers de répondre à vos questions après l'achat et de vous expliquer les principes de fonctionnement de l'ordinateur et du logiciel que vous aurez achetés. Vous pourrez cependant au besoin vous inscrire à un cours. Pour vous renseigner sur les nombreux cours offerts sur l'utilisation de divers systèmes, de divers programmes d'application et sur la programmation, consultez les périodiques traitant d'informatique (le

mensuel *Informatique Québec* ou le magazine *Informatique & Bureautique* par exemple).

Enfin, il est fort utile d'adhérer à un club d'utilisateurs, qui permet à ses membres de mettre en commun leurs expériences respectives et d'enrichir ainsi leurs connaissances sur le système qu'ils ont adopté. Vous trouverez probablement les coordonnées d'un club d'utilisateurs susceptible de répondre à vos besoins chez votre revendeur. Sachez qu'il existe deux clubs d'utilisateurs actifs (IBM et Apple) à la STQ qui ne demandent qu'à vous compter parmi leurs membres !

Questions financières

Vous aurez le choix d'acheter rubis sur l'ongle ou de financer votre acquisition au moyen d'un emprunt bancaire ou d'un contrat de crédit-bail. Votre situation financière sera, bien sûr, déterminante à ce chapitre, mais il faudra aussi tenir compte des conséquences fiscales de votre décision. Il pourrait en effet être plus ou moins avantageux pour vous d'adopter un mode ou un autre de financement, selon la tranche de revenus à laquelle vous appartenez et compte tenu de la déduction pour amortissement à laquelle vous aurez droit.

Le service

Enfin, la protection qu'offrent les contrats de service peut être intéressante. En général, ces contrats représentent annuellement de 10 à 15 % du prix suggéré du système. Autrement, les frais de service varient entre 30 et 60 \$ l'heure, selon que vous apportez votre appareil à l'atelier de réparation ou que vous préférez la visite du technicien.

Les phases de l'apprentissage

Il se peut, après une journée particulièrement éprouvante de familiarisation avec votre tout nouveau système, que vous éprouviez de la « désobéissance cognitive », et que vous cherchiez, pour apaiser vos inquiétudes, à comparer votre système avec acharnement à tous les autres systèmes existants — ceux dont vous avez choisi de vous priver — dans l'espoir de vous confirmer dans votre choix. Rassurez-vous : ce n'est qu'un état provisoire. Vous vous en remettrez. Suivront probablement une phase d'extase, d'exaltation ou d'exultation, selon l'« ex » qui convient le mieux à votre tempérament, une phase de stabilisation et une phase de recherche, une fois exploitées toutes les possibilités de vos logiciels et lorsque vous vous mettrez en quête de nouvelles utilisations.

Il y a 15 ans, la machine à écrire électrique était un luxe. Aujourd'hui, l'ordinateur personnel est presque une nécessité. Ainsi va l'informatique ! ☺

Pierre
René de Cotret

Concepteur
en communications

Rédaction
Traduction
Journalisme
Conception graphique

2198 Regent
Montréal
H4A 2R1
487-4479

Nouvelle adresse
anciennement
Pierre de Cotret, Kéroack

Qu'est-ce que la bureautique ?



Des gadgets électroniques ? Plutôt l'automatisation et la structuration des tâches de bureau

par Jean-Guy Rens (Bell Canada)

Le lieu physique où se concentre la gestion de l'information est le bureau. Or, que constatons-nous quand nous entrons dans un bureau ? Que les opérations de secrétariat et de gestion ont résisté avec obstination aux bouleversements du XX^e siècle, au point de faire de la bureaucratie un symbole d'immobilisme.

La crise du bureau

La société de l'information ne pouvait tolérer en son centre nerveux un tel flot d'inefficacité sans risquer la catastrophe. D'ailleurs, la catastrophe frappait déjà à la porte. C'était la récession économique du début des années 80 sinon un signe avant-coureur de la maladie bureaucratique ? La productivité d'ensemble stagnait en raison de l'accroissement rapide d'un secteur tertiaire à basse productivité. Les chiffres sont connus : au cours des années 70 la productivité a crû de 1 % dans les services, 85 % dans le secteur manufacturier et 155 % dans le secteur primaire.

Quelle est la cause de cette crise d'évolution ? La pénurie d'investissements dans l'équipement de bureau. Quelle est la mission de la bureautique ? Revitaliser les administrations tant privées que publiques dans le but avoué de retrouver la productivité perdue.

Mais la bureautique n'est pas un montage plus ou moins spectaculaire de gadgets électroniques. La plupart des outils bureautiques existent déjà dans l'environnement tertiaire ; le micro-ordinateur (avec traitement de texte) et, bien sûr, le PBX numérique (avec téléphones électroniques) ont déjà envahi une grande partie des administrations. La bureautique dite *intégrée* consiste à mettre ensemble ces deux types de systèmes — informatique et télécommunications — et permet ainsi d'automatiser les tâches de bureau de façon cohérente. Elle autorise une circulation tous azimuts de l'information, que cette information soit sous forme de voix, de données, de texte, de graphiques ou d'image.

Deux modèles concurrents

Et là, il faut bien parler des intervenants, puisque la structure de la bureautique en dépend. Les manufacturiers en informatique vont créer des systèmes axés autour de l'ordinateur central — c'est le



modèle IBM. Les entreprises de télécommunications vont créer des systèmes axés autour du PBX numérique — c'est le modèle Bell.

Dans le modèle IBM, un ordinateur central règle l'activité de tous les autres équipements de bureau au moyen d'un réseau local appelé LAN (*local area network*). Le signe géographique de ce réseau local est le cercle, en raison du lien à grande capacité qui unit tous les équipements de bureau par un train continu de bits d'information.

Au contraire, le modèle Bell est configuré en étoile avec, au centre, un PBX numérique, de préférence le SL-1 de Northern Telecom. Tous les équipements de bureau sont reliés à ce standard par la simple paire téléphone que.

On l'a deviné, l'enjeu de cette guerre entre les grands est la compatibilité entre les équipements. Si la bureautique est d'abord un phénomène intégrateur, il s'agit de savoir qui va réaliser l'intégration. Bell ou IBM ? La bureautique sera-t-elle fondée sur la multiplicité des communications ou sur la puissance de l'informatique ?

Un outil performant

Pour le travailleur de l'information, la bureautique se présentera d'ici peu sous forme d'un terminal intégrant voix, données, texte, graphiques et image. Il aura ainsi accès à une quantité croissante de services taillés à la mesure de ses besoins :

création de documents - mise en forme et traitement de texte ; production de documents ; vérification de l'orthographe
messagerie - messagerie textuelle et

vocale ; annotation vocale de textes

accès à l'information - connectabilité et émulation ; passerelles ; recherche documentaire

diffusion de documents - machines de traitement de texte communicantes ; conversion de documents ; protocoles de transfert

téléconférence - audioconférence ; vidéoconférence ; téléconférence assistée par ordinateur

informatique individuelle - applications personnalisées ; communications

infographie - graphiques de gestion ; dessins ; conception assistée par ordinateur ; vidéotex ; traitement de l'image ; édition

gestion du temps - gestion d'agenda ; fenêtrage ; exploitation multitâche

gestion d'archives - archives ; répertoires ; classement.

Bureautique et bureaucratie

Plusieurs de ces services sont déjà disponibles sur des machines différentes. Demain, ils seront accessibles à partir d'un poste de travail intégré. Ne doutons pas que les performances du personnel de bureau en sortiront grandement améliorées. Est-ce que cela sera suffisant pour mettre à bas les multiples scléroses bureaucratiques qui paralysent les grandes administrations ? La réponse tiendra plus dans les changements de gestion qui suivront ce près les changements technologiques. Car la bureautique exercera — elle l'exerce déjà — un effet structurant.

Le défi bureautique consiste aussi à créer des administrations nouvelles qui renouent avec la mesure humaine. ☺



Traduction automatique : il y a de l'espoir

par Claire Chénard
(Canadien Pacifique Limitée)

La traduction automatique, malgré ses limites actuelles, gagne de plus en plus d'adeptes. C'est ce que j'ai pu constater au dernier congrès de l'American Translators Association, qui s'est déroulé à Miami du 16 au 20 octobre. J'ai également eu la certitude que le dossier TA subirait une poussée formidable d'ici quelques années.

Il a d'abord été question d'un document qui ravivera les espoirs canadiens en matière de TA : le Rapport Cognos sur la traduction automatique et le traitement des langues naturelles publié par le ministère des Communications à Ottawa. On y traite des perspectives d'avenir de la TA au Canada en regard de l'intelligence artificielle et de tous les projets en cours dans le monde. La conférencière — Veronica Lawson, de la Translation Guild of London — a également souligné trois faits qui laissent présager un avenir florissant pour la TA :

- les entreprises de traduction automatique qui enregistrent des bénéfices

- l'intérêt marqué pour la TA
- les logiciels de TA maintenant disponibles sur micros.

Nous avons ensuite eu droit à des exposés sur différents systèmes de TA : LOGOS utilisé par Burroughs, WEIDNER par Digital, SYSTRAN par Xerox et ALPS qui vient tout juste de signer un contrat avec IBM Italia. La majeure partie des utilisateurs représentés semblaient très enthousiastes et estimaient que le taux de précision se situait autour de 65 à 70 %. La post-édition se fait en général au rythme de 750 mots à l'heure. Ils admettent cependant que la TA doit encore être réservée à des textes bien particuliers, par exemple manuels, guides d'utilisateurs, etc.

D'après les tests effectués par Richard Ruffino, linguiste spécialisé en TA à Xerox, on peut, dans une certaine mesure, régler la langue de départ et obtenir des résultats très convenables. Il ne s'agit pas de corriger un texte pour le rendre plus propice à la TA mais bien d'agir directement au niveau du rédacteur. Par exemple, on peut lui suggérer

d'utiliser la moins possible de tournures passives, de recourir aux articles pour désambiguïser les cas d'homographie tels que *clean surface* (on écrit alors *the clean surface* ou *clean the surface*).

L'intégration des banques de terminologie existantes aux dictionnaires de traduction cause toujours de sérieux problèmes. Aussi surprenant que cela puisse paraître, on réussit à traduire des textes avec des dictionnaires contenant seulement 15 000 termes. Quand on songe aux grandes banques de terminologie qui possèdent environ un million de termes et qui n'arrivent toujours pas à satisfaire tous les besoins, on se demande si les systèmes de TA ne nient pas certains principes terminologiques.

En conclusion, je crois qu'il faut se rappeler que la TA est rentable à condition que le post-éditeur ne perde pas trop de temps à restructurer le produit machine. Force est de constater que le produit fini est de qualité minimale. Deux choix s'offrent alors à nous : utiliser les systèmes de traduction automatique actuels et modifier les normes de qualité, ou attendre la mise au point de systèmes experts qui pourront résoudre de manière satisfaisante les problèmes d'analyse syntaxique. Dans ce dernier cas, le système de TA sera un outil d'enrichissement et non d'asservissement comme il l'est souvent aujourd'hui. ☺



QUAND ON VEUT CE QU'IL Y A DE MIEUX, ON CHOISIT LA TÉLÉCRITURE OLIVETTI

ETV 250 — UN APPAREIL DE TRAITEMENT DE TEXTE
SE DOUBLANT D'UNE MACHINE À ÉCRIRE, À LA
MOITIÉ DU PRIX D'AUTRES APPAREILS DE
TRAITEMENT DE TEXTE.

olivetti

Quand on veut ce qu'il y a de mieux

500, chemin du Golf, Ile des Soeurs, Verdun, Québec
H3E 1A9 (514) 761-4861

Il a l'allure d'une machine à écrire ordinaire. On peut même l'utiliser en tant que tel. Pourtant, il s'agit du nouveau modèle ETV 250 d'Olivetti, un appareil de traitement de texte révolutionnaire. Quand on pense à bas prix, facilité d'utilisation et puissance de traitement de texte, le modèle ETV 250 sublime l'évolution d'une machine à écrire en un centre de traitement de texte. Tous ses éléments (l'ensemble des circuits électroniques, la mémoire, l'unité de disque) sont intégrés, la seule composante externe étant l'écran. De plus, comme le modèle ETV 250 n'est pas plus gros qu'une machine à écrire électronique, il loge facilement sur un bureau. Mais surtout, il se charge de la plupart des travaux que des appareils de traitement de texte coûtant deux fois son prix peuvent accomplir. La téléécriture Olivetti, polyvalente, d'utilisation facile et à prix abordable... le modèle ETV 250.

File de Microsoft Un gestionnaire de fichiers parfait pour les travaux de terminologie



Tout traducteur consciencieux sait qu'il doit consigner l'information terminologique qu'il glane en cours de travail. Quant au terminologue, la question ne se pose même pas : peut-on l'imaginer en train de travailler avec autre chose qu'un fichier ? Circuit propose un logiciel de traitement de fichiers qui devrait être d'un grand secours à tous ceux que l'informatique intimide un tant soit peu.

par Pierre Marchand

File, de la société américaine Microsoft, est un programme spécialement conçu pour le Macintosh, dont il exploite d'ailleurs à fond l'interface visuelle (c'est-à-dire la manière de commander les fonctions à l'aide du clavier et de la souris). Ceux d'entre vous — et ils sont nombreux ! — qui possèdent un système IBM ou compatible pourront tenter de trouver un programme équivalent en regardant ce qui se fait du côté des logiciels tournant sous le système GEM, qui essaie de reproduire les caractéristiques du Macintosh (menus déroulants, fenêtres multiples, icônes, etc.).

Un nouvel outil : intuition visuelle

Essentiellement, un programme de traitement de fichiers (ou gestionnaire de fichiers) a pour fonction de réunir sur des fiches différents éléments d'information, chacun des éléments occupant un champ. Prenons l'exemple qui nous concerne le plus directement, celui du fichier de terminologie. Nous avons là un ensemble de fiches distinctes, mais contenant toutes des champs prédéfinis : terme vedette de la langue de départ avec la source, le domaine et le contexte ou la définition, terme vedette de la langue d'arrivée avec également la source et le contexte ou la définition ; viennent enfin quelques champs divers : observations grammaticales et autres, nom de l'auteur de la fiche, date de rédaction, etc.

La première chose à faire pour construire un fichier électronique consiste à dire à l'ordinateur de quelle façon nous voulons que notre fiche soit conçue. Certains programmes se caractérisent par leur très grande rigidité à cet égard : vous devez calculer à l'avance le nombre maximum de caractères que vous prévoyez utiliser pour chacun des champs. Non seulement s'agit-il d'un exercice très difficile, mais encore les erreurs d'évaluation ne sont pas toujours pardonnées : il existe des programmes qui vous interdisent de redéfinir la longueur de vos champs une fois que vous avez commencé à rédiger vos fiches.

0	anglais	source anglaise	
		dom 1	dom 2
1	contexte-anglais		
2	français	source française	
	contexte-français		
7	mentions		date

Figure 1 Le masque de saisie sert à renseigner File sur la façon dont vous voulez que votre fiche soit conçue. Comme le masque se modèle sur le type de fiche que vous voulez créer, vous n'avez qu'à vous servir de votre intuition visuelle pour définir et délimiter les champs de votre fiche.

Le grand intérêt du logiciel File réside dans la manière dont vous renseignez l'ordinateur sur l'allure que vous voulez donner à votre fiche. Pour y parvenir, vous créez ce que l'on appelle un masque de saisie, c'est-à-dire un modèle à l'aide duquel vous répartissez et délimitez vos champs à l'intérieur d'une fiche type. File se révèle particulièrement habile en ce qu'il vous laisse vous servir de votre intuition visuelle pour créer votre masque. À l'aide de la souris, vous dessinez, pour chacun des champs de votre fiche, un cadre ayant les dimensions désirées. Si vous n'êtes pas satisfait du résultat, vous pouvez redimensionner votre cadre à volonté. La figure 1 montre le masque que j'ai créé pour mon propre fichier de terminologie. Pour y parvenir, je n'ai eu aucun calcul à faire.

Les vertus du « masque dynamique »

Non seulement est-il ainsi possible de travailler « à l'œil », mais encore peut-on déplacer et redéplacer les champs comme l'on veut, même une fois le fichier déjà créé. Autrement dit, si, après avoir tapé 150 fiches, vous vous apercevez que l'espace que vous avez réservé

à l'un ou à l'autre des champs est insuffisant, vous n'avez qu'à faire afficher le masque de saisie et à modifier le cadre du champ incriminé. La figure 2 montre une fiche (numérotée 249) avec, en avant-plan, le masque de saisie correspondant. Chacun des champs « remplis » de la fiche occupe l'espace attribué par le masque. La figure 3 illustre ce qui arrive lorsqu'on modifie ce masque. Le champ « dom 1 », qui se trouvait sous « source anglaise » dans la figure 2, apparaît désormais à droite de la source tandis que l'espace réservé au contexte anglais a été raccourci de quelques centimètres. Comme vous pouvez le constater, ces deux changements apportés au masque se reflètent dans la fiche qui se trouve en arrière-plan : la mention « compta » apparaît désormais à droite de « CMA 49 2 16 » tandis que le contexte prend maintenant trois lignes au lieu de deux. Toutes les autres fiches, peu importe leur nombre, ont subi les mêmes modifications. Cette caractéristique, que l'on peut appeler « masque dynamique », vous permet non seulement de redessiner votre fiche à volonté, mais également de prévoir, pour le même fichier, plusieurs masques de saisie différents selon l'usage que

vous voulez faire de votre fichier.

Il vous est par exemple tout à fait possible de créer un autre masque (figure 4) dans lequel vous ne feriez apparaître que les champs « anglais » et « français » disposés côte à côte, les autres champs étant relégués dans une zone invisible, sans pour autant être supprimés du fichier. Vous disposez ainsi d'une véritable fonction de base de données, qui vous permet, en quelques secondes, de transformer un volumineux fichier en un lexique réduit à sa plus simple expression.

Vous remarquerez en passant que les fiches des illustrations contiennent trois sortes de caractères typographiques. Les vedettes anglaises et françaises sont en caractères gras de 12 points, ce qui les rend plus faciles à repérer. Les champs de source et de domaine sont en marges de 12 points. Quant au champ réservé au contexte, il est imprimé en petits caractères, de sorte qu'il peut contenir facilement un texte d'une quarantaine de mots même si votre fiche ne mesure que trois pouces sur cinq. Bien entendu, il est possible, une fois le fichier créé, de changer de police ou de taille de caractères. Vous pouvez marier à volonté les styles de votre choix, le Macintosh vous offrant plusieurs dizaines de polices différentes, chacune pouvant être transformée en gras, en italiques, en caractères ombrés ou évidés, etc.

Une fois les fiches créées, on veut bien pouvoir les classer. Là aussi, *File* se révèle à la hauteur de sa réputation. Fidèle à l'esprit Macintosh, il vous laisse choisir avec la souris les critères de classement (ordre alphabétique ou numérique, croissant ou décroissant). Fait à signaler, il sait parfaitement bien classer les mots français accentués, même sur une majuscule. Le seul reproche que l'on pourrait lui faire à cet égard est qu'il se laisse perturber par les traits d'union ou les barres obliques, de sorte qu'il classe « cost/benefit » après « cost of capital ». Il ne sera pas étonnant que ce problème, tant il est aberrant, soit corrigé dans une prochaine version du programme.

Puissance et performance

Une autre manière de vérifier les qualités d'un gestionnaire de fichiers consiste à évaluer le temps qu'il met à exécuter les opérations désirées. D'après mon expérience personnelle, *File* n'a rien à envier à personne sous ce rapport. Grâce à une fonction dite d'indexation des champs, il peut classer plus de 800 fiches en moins de 20 secondes. Le seul inconvénient, c'est que l'indexation des champs requiert la création d'un fichier ad hoc, lequel prend inévitablement de l'espace sur la disquette. Malgré tout, il est facilement possible de loger confortablement un fichier de près de 500 à 800 fiches sur une seule microdisquette de

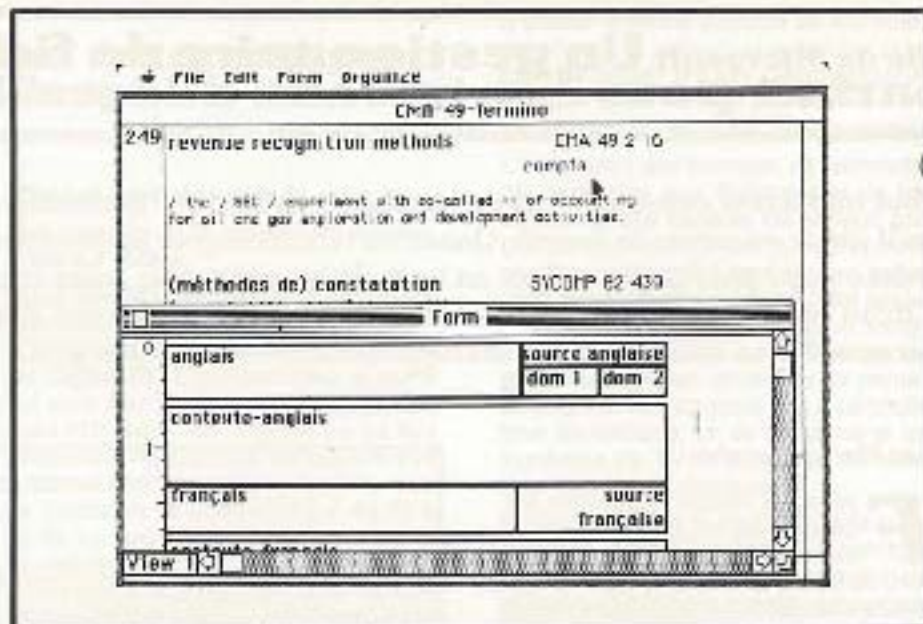


Figure 2 Voici à quoi ressemble l'écran du Macintosh lorsque vous faites afficher à la fois votre fichier ainsi que le masque de saisie (baptisé « Form ») qui correspond au modèle de fiche désiré.



Figure 3 Comparez l'illustration ci-dessus avec la figure 2. Voyez comment les modifications apportées au masque de saisie se répercutent sur le fiche située en arrière-plan, ainsi que sur toutes les autres contenues dans le fichier.

400 000 caractères, pour peu que vous ne remplissiez pas toutes vos fiches à pleine capacité. Si vous possédez un disque dur de plus de 20 méga-octets (les prix de ces lecteurs ne cessent de diminuer), alors là c'est le rêve réalisé : pour atteindre les limites du programme, il vous faudrait créer un fichier de 65 535 fiches, chacune contenant 1 023 champs de 32 767 caractères...

Les traducteurs et terminologues spécialisés dans un domaine technique apprécieront une autre caractéristique de *File* : la possibilité de réserver un champ de la fiche à une illustration ou à un schéma. Ces derniers peuvent être fabriqués à l'aide d'un programme de dessin comme

Macpaint ou directement analysés par un lecteur optique facilement branchable sur le Macintosh et que l'on peut obtenir à Montréal pour un peu plus de 400 \$ (le prix conseillé officiel est de 500 \$). Imaginez de pouvoir construire un fichier de terminologie contenant des schémas qui illustrent les objets désignés par le terme vedette !

Si vous êtes terminologue, vous avez avec *File* un programme suffisamment puissant pour vous permettre de fonctionner de manière autonome. Il est ainsi très facile de sélectionner les fiches selon le critère de son choix. En quelques secondes, vous faites apparaître les fiches pour lesquelles vous n'avez pas encore trouvé



Figure 4 En supprimant tous les éléments contenus dans le masque de saisie, seul les deux qui correspondent aux termes vedettes (entrée anglaise et entrée française), on se trouve à reléguer dans une zone invisible les champs dont on veut temporairement se passer. Seules restent affichées les deux vedettes désirées, que l'on peut disposer à volonté : côte à côte, l'une au-dessus de l'autre, le français d'abord et l'anglais ensuite, ou vice versa.

de solution, ou celles dont l'équivalent français a été puisé dans tel ouvrage plutôt que dans tel autre. Ce genre de fonction se révèle très utile lorsqu'on veut par exemple savoir quelle proportion de fiches a été solutionnée à l'aide de tel ouvrage ou de quelle façon se répartissent les différents domaines d'un corpus terminologique propre à un document donné.

Utile... même lorsqu'on ne s'en sert pas !

Le traducteur, pour sa part, pourra être amené à se servir de *File* d'une manière légèrement différente. Après avoir établi la terminologie du document à traduire et créé son fichier électronique, il peut soit imprimer intégralement ses fiches sur carton* soit se constituer, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, un lexique ne contenant que les paires de termes. Mais en plus, il lui est tout à fait possible de continuer à

enrichir son fichier même lorsqu'il se trouve en traitement de texte.

Il faut savoir en effet qu'un fichier *File*, tout comme ceux créés par de nombreux autres logiciels du même type, ressemble à un immense texte dont les éléments sont séparés par des tabulateurs et des retours de chariot : un tabulateur signale le passage au champ suivant alors que le retour de chariot indique la fin d'une fiche et le début de la suivante. Si vous êtes en train de traduire au moyen d'un programme de traitement de texte, il vous est tout à fait loisible, au moment où vous rencontrez un problème terminologique non encore réglé, de consigner votre solution sans quitter votre traitement de texte. Il suffit de taper votre fiche directement dans votre texte en faisant suivre chacun des champs par un signe de tabulation et en terminant le tout par un retour de chariot. À la fin de votre journée de travail, il ne vous reste plus qu'à sélectionner

la portion de texte correspondant aux fiches créées en mode traitement de texte, à mettre ces fiches dans une mémoire temporaire, à charger le logiciel *File* et à transposer les fiches dans votre fichier de destination. Chacun des éléments ira occuper automatiquement la place que vous lui avez réservée au moyen de votre masque de saisie. Cette solution est plus laborieuse à décrire qu'à exécuter. Grâce à un logiciel intégrateur (dont le rôle consiste à faire résider en mémoire plusieurs programmes en même temps et à assurer instantanément le passage d'un programme à l'autre), on peut accélérer considérablement cette opération.

Ce logiciel intégrateur (appelé *Switcher*) pourrait même vous permettre d'interroger votre fichier en cours de travail plutôt que de vous obliger à vous constituer un fichier sur carton. Sur cette question précise, je réserve cependant mon jugement, n'ayant pas encore décidé d'explorer les possibilités de la fonction d'intégration.

Si vous aimez travailler de manière intuitive et que les gestionnaires de fichiers que vous avez vus jusqu'à maintenant vous paraissent un peu rébarbatifs, jetez un coup d'oeil sur le *File* de Microsoft. Pour environ 250 \$, vous aurez un programme à la fois puissant et agréable à utiliser. Personnellement, j'aurais bien du mal à m'en passer. ☺

* Cette opération est difficile à réaliser en raison des lacunes du manuel, absolument muet sur la façon d'imprimer un fichier sur autre chose que du papier standard (8,5 sur 11 ou sur 14 ou format A4 international). Ce n'est qu'au prix de nombreux appels téléphoniques que je suis parvenu à savoir comment imprimer un fichier sur des... fiches et non pas sur du papier continu. Cette lacune est d'autant plus regrettable que le reste de la documentation est extrêmement bien écrit. Dieu merci, Microsoft ne lésine pas sur le soutien technique fourni par téléphone. Le personnel de consultation, établi à Toronto, vous répond même en français si tel est votre désir.

Adam, Authier, Boyer, Therriault et associé
Comptables agréés/Chartered Accountants
465 Victoria Bureau 310,
St-Lambert, Qué. J4P 2J2
Tel. (514) 671-1560 — (514) 681-5568

TRAITEMENT DE TEXTE

Alice Martel
(514) 672-1968



Industrie de la langue, pouvoirs de

Entretien avec Antoine Berman

S'interroger sur le rôle culturel de la traduction, se demander ce que la traduction peut aujourd'hui pour la langue française, cela oblige d'abord à réfléchir sur l'histoire de la langue et de la traduction dans l'espace francophone. En France, la langue que les gens parlent dans la rue, la *koïnè*, c'est la langue littéraire. Il n'y a pas de différence, puisque les plans pédagogiques du XIX^e siècle ont consisté à étendre la langue littéraire à l'ensemble de la population qui, elle, parlait les dialectes. Aujourd'hui, la *koïnè* française est en crise parce que c'est une langue d'origine aristocratique, qui n'est absolument pas adaptée à l'évolution des temps. La traduction apparaît donc là comme un processus d'enrichissement de la langue.

Normalement, une langue en gestation a besoin de la traduction pour se constituer. Une langue dialectale n'a pas les moyens d'exprimer des énoncés scientifiques, juridiques ou littéraires. Elle doit les emprunter ailleurs, et la traduction joue là un rôle massif, après quoi on la rejette. C'est le phénomène qui s'est produit en France au XVI^e siècle. Une fois que la langue a été constituée, s'est développée une activité de pseudo-traduction qui ne retenait plus que la thématique. Très rapidement, la langue française classique s'est trouvée complètement paralysée dans un état que l'Académie française considérait en revanche comme un état de perfection. Perfection coûteuse !

Est alors venu un second mouvement de traduction, la traduction romantique, qui était destiné à donner du sang frais à la langue française, à renouveler le potentiel de la *koïnè* française. On disait qu'une langue nationale a besoin de la traduction pour s'affirmer. Goethe l'a dit pour la littérature : toute littérature nationale qui n'est pas irriguée par une littérature étrangère s'ennuie en elle-même et s'épuise. Et ce processus doit être repris périodiquement. Ce n'est donc pas pour rien qu'on rencontre au XIX^e des apologues de la traduction alors qu'au XVIII^e on la critiquait. Nous avons, à cette époque, de grandes traductions, celles de Chateaubriand, de Nerval, de François-Victor Hugo, de Baudelaire ou, à la fin du XIX^e, de Mallarmé.

Il est tout à fait possible que depuis vingt ans on se trouve dans la même situation, à savoir qu'à la traduction est échue une tâche historique. Pour la première fois, depuis très longtemps, il y a une espèce de non-créativité de la langue française



Chargé des questions de traduction au Commissariat général de la langue française, directeur du séminaire de théorie de la traduction au Collège international de philosophie, à Paris, Antoine Berman compte parmi les plus importants spécialistes de notre domaine.

« La non-créativité de la langue française correspond à une crise générale du rapport des Français à leur langue »

qui correspond à une crise générale du rapport des Français à leur langue. Brusquement les gens écrivent mal, c'est-à-dire qu'ils ne savent plus écrire selon les normes du français classique. Ces normes ne sont pas sacrées, mais on savait les employer. La langue elle-même paraît incapable de se renouveler, avec une exception, qui est le domaine des sciences humaines où la créativité linguistique est vertigineuse. Sinon, cette crise touche le domaine scientifique et technique. À mon avis, la traduction peut occuper un rôle stratégique, avec des axes de priorité à définir.

Dans la société moderne, la langue s'élabore dans les domaines de la science et de la technologie. Là aussi, le français est en retard. Il est en retard par rapport à l'anglo-saxon qui accueille avec une facilité déconcertante n'importe quel vocabulaire étranger. Le français est sélectif et refuse l'amalgame. La struc-

C'est pour devenir traducteur qu'Antoine Berman, philosophe de formation, a d'abord appris l'allemand. Il a traduit Novalis, Schlegel, Schlegel, Schlegel. Sa réflexion sur la traduction, alimentée à l'école de Meschonnic, de Michel Deguy et de Klossowski, l'a conduit à étudier l'une des trois grandes époques de la traduction occidentale : le romantisme allemand. Pour la première fois, dans une période qui a duré quarante ans à peine, la traduction a occupé un rôle prépondérant, et explicité, dans la constitution d'une culture. De cette étude est né un livre passionnant, *L'Épreuve de l'étranger*, publié l'an dernier aux éditions Gallimard.

Mais c'est d'abord comme traducteur qu'Antoine Berman s'est fait connaître en France lorsqu'en 1977 est parue la version française de *Mal, le Suprême* d'Augusto Bha Bastos, chef-d'œuvre de la littérature latino-américaine et l'un des plus grands romans du XX^e siècle.

Chez Antoine Berman la réflexion sur la traduction s'est toujours déployée sur le fond d'une pratique, d'ailleurs très diversifiée, puisqu'elle couvre trois langues étrangères et des ouvrages techniques aussi bien que philosophiques ou littéraires.

Antoine Berman nous explique quel est, dans la technologisation de la langue, le rôle culturel et politique de la traduction.

ture de la langue française ne permet pas les emprunts, les néologismes, les dialectalismes. Ou plutôt, la manière dont les Français se rapportent à leur langue ne le permet pas. Le français est une langue fermée dans sa structure classique, qui existe toujours mais à laquelle s'est superposée une autre structure. C'est la structure de non-immunisation, à savoir que lorsqu'on ferme une langue à tel point, à un moment donné on ne la tient plus et elle s'ouvre. Effectivement, la contamination actuelle du français par l'anglais montre que le système a cédé comme un organisme malade. Le problème n'est pas de refuser les anglicismes, comme cela s'est fait au niveau officiel, mais de traduire et de franciser les termes en recourant systématiquement au fonds gréco-latin comme les Anglo-Saxons le font tous les jours.

« On est entré dans une époque où la traduction est systématiquement devenue une opération politique »

Le rôle de la traduction est double, c'est un rôle de communication et un rôle de

barrage. La meilleure métaphore qu'on puisse donner est celle de la politique douanière. Tantôt la traduction est libre-échangiste, comme on le voit dans le domaine de la terminologie, tantôt elle est protectionniste. Ce double rôle de la traduction est une chose qui, de manière mondiale, retient l'attention des pouvoirs politiques en raison de son importance dans le développement de la technologie, des littératures, des cultures. Le secteur économique et le secteur culturel sont deux domaines en flèche, et on considère de plus en plus le secteur culturel comme un secteur lui-même économique, créateur d'emplois. D'où le rôle primordial de la traduction, qui assure les échanges ou qui peut les ruiner si elle est mal faite.

On est donc entré dans une époque où, pour la première fois, la traduction est systématiquement devenue une opération politique. Il y a un précédent connu, qui est la France du XVI^e siècle. Sous François I^{er} et ses successeurs, un budget royal important était consacré aux traductions comme moyen d'enrichir la langue française. Cette politique de la traduction, consciente et systématique, concernait non seulement la littérature mais aussi les ouvrages de médecine, de droit ou autres.

Ce phénomène embryonnaire au XVI^e et qui semble avoir disparu après est maintenant repris en charge par les pouvoirs. En Union soviétique c'est patent, de même qu'au Japon, au Canada et en Europe. Cela veut dire que la traduction est jugée comme un acte trop important pour être laissée à son état artisanal. Cette politique ne peut être réalisée que par des moyens technologiques, qui vont créer ce qu'on appelle l'industrie de la langue. Ce concept signifie que de la langue on peut faire quelque chose industriellement, du point de vue de l'enseignement du français ou des langues étrangères, de la traduction et de la terminologie.

« Pour la première fois, les traducteurs vont pouvoir intervenir dans les processus qui concernent la maîtrise de la langue au niveau institutionnel »

« Un autre discours, qui s'ignore encore comme tel, se profile aujourd'hui à l'horizon. Il est technologique, et se constitue actuellement au carrefour de la théorie de l'information, de celle de l'intelligence artificielle, de la terminologie, de la linguistique et de l'informatique. Je l'appelle la traductique. Pour ce discours, la totalité des processus pris en vue par la science et la technique constitue un vaste système de commutations, de permutations et de computations qu'il semble pertinent d'analyser en termes de traduction, au sens du change généralisé et formalisé de tout en tout. La traductique est (sera) la théorie computationnelle des processus traductifs régissant l'aire technologique, ou la réalité technologiquement appréhendée. »

Antoine Berman
La traduction et ses discours

De là se définit une volonté de coordonner l'activité de la traduction, de ne pas la laisser en l'état chaotique qui la caractérise depuis le début. En France, plusieurs organismes s'en occupent. C'est fondamentalement le ministère de la Culture, chargé de la traduction littéraire, et le Commissariat général de la langue française, qui relève directement du Premier ministre mais en réalité du ministère de la Recherche. Auparavant, la promotion de la langue française signifiait qu'il fallait faire apprendre cette langue à un maximum de gens dans un maximum de pays. Désormais c'est la traduction qui sera chargée de diffuser la littérature, la science, la technologie françaises par le biais de ces instances. En se dotant par là même de moyens technologiques, l'univers de la traduction va changer radicalement, y compris sur le plan littéraire. C'est très important puisque, pour la première fois, les traducteurs vont pouvoir intervenir dans les processus qui concernent la maîtrise de la langue au niveau institutionnel.

Cette politique aboutit concrètement en France à la création de deux centres. L'année prochaine sera créé le Collège international des traducteurs, patronné par le ministère de la Culture, dont le but sera d'organiser et de rationaliser les processus de traduction littéraire, avec incidence sur l'édition. La deuxième initiative est celle du Commissariat général de la langue française qui va créer, à la

fin de cette année, le Centre de traduction et de terminologie Jacques-Amyot dont la vocation sera triple. D'abord être un centre d'information doté d'un réseau informatique complet. Ensuite, coordonner les activités de traduction actuellement disséminées dans les entreprises et les ministères pour les réaliser à moindre coût et à qualité supérieure. Le troisième niveau d'intervention active est l'intervention-conseil, qui consistera à fournir aux organismes publics et privés les spécialistes et les moyens voulus pour créer un service de traduction ou informatiser leur terminologie.

« Il est évident que si la traduction devient une activité politique financée par des pouvoirs, les modes de traduire seront prescrits, contrôlés »

Voilà donc les deux volets de la politique de la traduction en France, qui deviendra ipso facto une politique européenne. Déjà le ministère de la Culture a proposé la création d'un Fonds européen de traduction : chaque pays verserait une quote-part pour financer la traduction des œuvres majeures qui ne sont pas encore traduites. Il faudrait alors dresser la carte des traductions à entreprendre et le Fonds permettrait d'agiliser les processus de traduction, mais sous contrôle. Il faut bien se rendre compte que la rationalisation de ce qui va devenir un appareil de traduction entraînera un certain contrôle sur les moyens alloués à cette activité. Toute la traduction en France est en train de s'informatiser à grande vitesse, y compris dans le domaine littéraire. D'autre part, il est évident que si la traduction devient une activité politique financée par des pouvoirs, les méthodes, les modes de traduire seront prescrits, contrôlés. Ce devenir de la traduction est inéluctable. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que la nouvelle configuration du champ de la traduction conservera les vertus artisanales sans refuser aucunement les vertus technologiques. ☉

Propos recueillis par
Annie Brisset

1. L'Épreuve de l'étranger, Paris, Gallimard, 1985. Coll. Essais.
2. Trad. par A. Berman, Paris, Eelfond, 1977. Réécrit en livre de poche.

XYTEXTE

Pour un texte professionnel
XYTEXTE
le traitement-choc

- Deux fenêtres et deux documents à l'écran
- Fonctions mathématiques
- 36 macro-commandes
- Création automatique d'index
- Bibliothèque d'expressions courantes
- Fichiers programmables
- Sauvegarde de n'importe quel bloc de texte sous 36 touches, etc

IMAGINEZ
C'EST QU'IL
VICTOR
AURAIT FAIT
AVEC...



HUGO
le dictionnaire
et grammaire
électroniques

- 150 000 mots programmés et programmables
- Vérificateur et correcteur d'orthographe, d'accord, de majuscule
- Pour tous traitements de texte

AVEC XYTEXTE ET HUGO DOUBLEZ VOTRE CREATION REDACTIONNELLE

TURGEON
Les Editions Turgeon Inc.

Pour toute commande
adressez-vous à votre
détaillant ou à:

Edilog Inc.
5253, avenue du Parc
Bureau 515
Montreal (Québec) H2V 4P2
Tel: (514) 273-1653

ENFIN DISPONIBLE EN LANGUE FRANÇAISE!

GODEL ESCHER BACH

les Brins d'une Guirlande Éternelle

par Douglas Hofstadter



880 pages
relié

L'occasion nous est rarement donnée de découvrir un ouvrage qui nous offre véritablement des perspectives nouvelles, qui nous séduit par la dimension de son savoir, par la beauté et la spontanéité de son style, qui réussit avant tout à rendre intelligibles et établir des liens entre des modes de pensée et des domaines totalement disparates et jamais associés auparavant.

Un livre exceptionnel (prix Pulitzer 1960) vendu à plus de 500,000 exemplaires depuis sa sortie aux U.S.A.. L'auteur examine les relations entre la conscience, l'intelligence et les structures formelles (les machines)

"Tous les vingt ou trente ans un auteur inconnu nous offre un livre dont la profondeur, la clarté, la portée, l'humour, la beauté et l'originalité le font immédiatement reconnaître comme un événement littéraire majeur.

Gödel, Escher, Bach: les Brins d'une Guirlande Éternelle est l'un de ces livres."

Martin Gardner/Scientific American

Prix spécial de lancement: 39,95\$

(jusqu'au 31 décembre 1985)

En vente en librairie



InterEditions

Diffusion: Diffalibre Inc.
2973, rue Sirois, Saint-Laurent, Qué.
H4R 1E5 • Tel: (514) 336-2661

À l'heure des régionalismes

Le locuteur timide pourra désormais parler ou même écrire québécois... sans mauvaise conscience et dans plus d'un cas, grâce à l'*Énoncé d'une politique linguistique relative aux québécoisismes* que vient de publier l'Office de la langue française.

Il n'est toutefois pas question de grammaire dans cet ouvrage. En cette matière, l'Office continue de s'aligner sur le français standard. « Le texte ne prône aucunement la formation d'une langue québécoise détachée du français d'Europe, non plus que la mise en valeur d'un dialecte (...) ou d'un jargon particuliers », comme l'exposait Pierre Auger, président de la Commission de terminologie de l'Office à la conférence de presse du 10 octobre dernier.

Il va sans dire que « l'utilisation privée de la langue ne fait l'objet d'aucune intervention et la liberté individuelle n'est aucunement brimée au niveau de l'usage de la langue générale », poursuit l'Office. Par ailleurs, ajoutait-il, « il est inévitable qu'à certains moments, la frontière entre la langue courante et la langue spécialisée soit ténue, inexistante même ».

Mais là où l'on pourra faire cavalier seul et se distinguer officiellement des cousins francophones d'Europe ou d'ailleurs, c'est dans le domaine du vocabulaire, notamment des vocabulaires scientifique et technique. Mais cette indépendance d'attitude devra bien se justifier. L'*Énoncé* dégage, en effet, de nombreux critères d'acceptation et établit plusieurs critères de rejet. *Beignerie*, *brunch*, par exemple, ont ainsi leur visa tandis que *gasoline*, *dropout*, *focuser*, etc. sont refoulés.

En revanche, des québécoisismes de type

argotique sont laissés à eux-mêmes — par exemple, la *castonguette* ou le fonctionnaire *tablette*. De même, les termes à la mode ou jugés éphémères ne seront pas, d'après cette nouvelle politique, importunés par des interventions. *Capoter*, *tripant*, etc. pourront affrioler à loisir. Il en est tout autant des québécoisismes régionaux tels *barachois*, *bombe*, ou encore des expressions idiomatiques *faire du pouce*, *passer un sapin* et bien d'autres.

Comme l'indiquait un journaliste au lancement de cette publication, il existe une grande différence entre les *canadianismes de bon aloi* publiés dans les années 60 et l'attitude d'aujourd'hui. Aujourd'hui, l'Office en est moins à des « mesures protectionnistes » qu'à une perception nouvelle de la francophonie, perception qui rejoint celle des autres pays francophones.

Au fait, se demandait un autre journaliste, pourquoi parler de québécoisismes et non plus de canadianismes ? Les *canadianismes*, a expliqué l'Office, englobent plus de variétés de français, soit des termes régionaux propres au Nouveau-Brunswick ou au Manitoba, par exemple.

Oui, l'heure est à la décentralisation, à l'unité dans la diversité et non à une vénération du français central. Les français régionaux, d'où qu'ils soient — de la Belgique, de la Suisse, de l'Afrique francophone, du Canada, du Québec — sont devenus réels, plaçant d'un besoin d'affirmation et d'autonomie.

« Scuffrons-nous d'interventionnisme... linguistique ? » se demandait *Circuit* en page couverture de septembre dernier. En tout cas, on aurait mauvaise grâce à

continuer de se plaindre après un tel énoncé de politique.

Cette publication — qui vise « exclusivement l'usage institutionnel et spécialisé de la langue française », soit les situations de communication officielle — permettra aussi d'encadrer le jugement professionnel des personnels linguistiques du secteur privé, par exemple. Mais elle n'est pas, comme l'a signalé l'OLF, un dictionnaire d'usage pour les enseignants du ministère de l'Éducation.

On peut se procurer l'*Énoncé*, qui présente quelque 120 exemples de québécoisismes, à la Division de la diffusion de l'Office, C.P. 316, 800, place Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1G8. Une version vulgarisée, grand public est en préparation.

N.K.

MEXICO

Les 26, 27 et 28 février 1986

Premier congrès nord-américain de traducteurs sous les auspices de la Fédération internationale des traducteurs

Organisé par l'American Translators Association (ATA)

l'Association des traducteurs professionnels (ATP) et

le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC)

Programme :

- la situation juridique et sociale des traducteurs et des interprètes
- la traduction technique et scientifique
- la traduction littéraire
- les sciences du langage appliquées à la traduction et à l'interprétation
- la formation et l'accréditation des traducteurs et interprètes

Langues de travail : anglais, français et espagnol

Services d'interprètes professionnels

Droits d'inscription : 95 \$ US avant le 10 février et 110 \$ US après cette date ; tarifs spéciaux pour étudiants

Inscription : Instituto superior de intérpretes y traductores (ISIT), Rio Rhin 40, 06500 Mexico, D.F. Tél. : 566-77-22

Renseignements au secrétariat du CTIC.

Tél. : (514) 861-1783

Si vous souffrez
de harcèlement textuel,
consultez-nous!

738-5827

Wilfrid Boudreau
Interpreten
Service de Traduction

4996, Place de la Savane, Suite 23

Montréal, H4P 1Z6

Hommage à une présence continue

L'artisan de la deuxième édition du *Grand Harap*, dictionnaire général français-anglais et anglais-français, n'est plus depuis un an, depuis novembre 1984. Mais son œuvre dure par son actualité et son utilité; elle est le reflet objectif de deux langues, dans leurs styles soutenu, familier, technique, littéraire, et toujours idiomatique.

René Lerdésart a été et reste un grand frère d'armes du traducteur; il était entré chez Harap en 1946.

La somme linguistique bilingue que constitue son ouvrage est inlassablement consultée par l'étudiant ou le débutant en traduction. Et l'on continue d'y être fidèle même une fois rompu au métier. Pour les autres, elle est sans contredit une source de bon bilinguisme. N.K.

Languages at Work

Is computer translation only a reflection of the American fondness for the machine?

The recent gathering of translators at the 26th annual conference of the American Translators Association (ATA) in Miami provided some interesting insights into the state of the profession in the United States. As a national association, ATA provides an opportunity for members from across the country to exchange tips and practices, review scientific developments and discuss translation education and theory. Workshops are organized along language lines — Russian, Japanese, Arabic, German, French and, of course, Spanish — and for specific applications such as biomedical, literary or computer-aided translation.

The some 400 free-lancers, in-house translators and translation instructors attending offered a wide range of experience to draw on in discussions. The main impression they left was one of people working very hard, in relative

isolation, who finally had an opportunity to meet others confronting the same problems. A quick look suggested that American translators attending this meeting were either relatively young or middle-aged. The increase in translation programs at American universities and the nature of the American technology now being exported are on the verge of creating a boom — but it hasn't yet hit.

Interestingly, the exhibitors at the convention were far less the dictionary publishers of old. Instead, computers, computer systems, and machine translation systems dominated the exhibition area. Although this sample may reflect the American fondness for the machine, it also suggests that, having accepted the intellectual task translation involves, the majority of American translators are ready to look for the most modern way of accomplishing it.

Presentations must be submitted well before the conference for printing in the proceedings, which are distributed at registration. (They can be ordered for US \$50, from Learned Information Inc., 143 Old Marlton Pike, Medford, N.J. 08055.) This has the advantage of making it possible to learn about missed workshops. Naturally, the most interesting sessions were the result of audience response, which was generally supportive, but occasionally took the form of attacks on the speakers' assumptions, conclusions and even examples.

Plenty of Canadians were in attendance, both giving papers and listening to them. Although translators, interpreters and terminologists may not have achieved the same degree of acceptance or status in the USA that they have in Canada, and although practitioners there tend to be scattered rather than clustered like here, I felt a growing confidence in the future of this kind of work south of the border. In addition to translation for immigrant groups, there is the increasingly respected obligation for American multinationals to use the language of the countries in which they operate or sell.

All in all, without providing a great deal of new information, the 1985 ATA convention gave the impression of a growing, more confident community. For 1986, the program will have to be an even greater attraction than this year's. The next meeting will be in Cleveland...

Betty Howell

UNE SOLUTION !

... à vos besoins en micro informatique

- service de consultation
- logiciels de tout genre
- ordinateurs portatifs et du bureau
- imprimantes à matrice; à marguerite, au laser
- modems, souris, etc.

OFFRE SPÉCIALE

Traitement de texte WordPerfect 4.1, anglais ou français
Ordinateur: — PC compatible, 640K de "RAM"
— 2 unités de disque souple
— porte parallèle, porte série, horloge
Écran vidéo Amdeck, TTL
Imprimante à matrice Roland PR-1111, avec "NLQ"
Cable pour imprimante, papier et disquettes

INSTALLATION COMPREND
PRÊT À EMPLOYER

\$2995

Dilog

Consultants en micro systèmes
525-9070

Le français pollué ?



Par qui ? Comment ? Pourquoi ? Tout le monde en parle, et ce depuis longtemps. On cherche les coupables ; on s'émeut ; on accuse.

« Les Français malades de l'orthographe », titrait le *Nouvel Observateur* du 6 septembre en page couverture même. Les Hexagonaux crient à « l'épidémie », semble-t-il. « Et professeurs et parents de se lamenter, de taxer les instituteurs d'incompétence, d'accuser en bloc la télé, les Mobylette, les bandes dessinées, le laxisme ambiant, Mai-68, et on en oublie. »

De ce côté-ci de l'Atlantique, cris d'alarme ou d'effroi depuis moult années et échos multiples, très sonores. Dans les journaux, dans les colloques, à la télévision, etc., bref dans tous les milieux.

« Désaffection à l'égard de l'écrit ; difficultés qui vont de l'incapacité d'orthographier jusqu'à celle de structurer correctement une phrase ; désaffection à l'égard de la lecture ; incapacité de lire et de comprendre un texte », c'est le constat du Conseil supérieur de l'Éducation dont fait état Lysiane Gagnon de *La Presse*, en février dernier, dans son article intitulé « Le français... quel français ? »

Dans le même quotidien, le 18 septembre, le frère Untel, Jean-Paul Desbiens, se manifesta de nouveau sur le sujet. « Wanted : écrivains publics », lance-t-il en titre. « Devant la dégradation de l'apprentissage de la langue, je ne serais pas autrement surpris de voir apparaître, d'ici peu, une nouvelle profession : écrivain public (...) Je vois même qu'un entrepreneur avisé fonde dès maintenant une école d'écrivains publics. Une école où l'on enseignerait le français six heures par jour, cinq jours par semaine (...) » Causes multiples à la situation, explique le critique : « vagabondage méthodologique, absence d'évaluation, rejet de toute sanction significative, influence des mass médias, complaisance idéologique, démission des responsables ». Le vrai remède ? D'abord et avant tout « une volonté politique ferme ».

Préoccupé par l'évolution du français au Québec, le Conseil de la langue française déposera, dans quelques mois, un diagnostic complet ainsi que ses recommandations sur l'enseignement du français langue maternelle. En effet, un comité, créé en novembre 1984 et présidé par Michel Guillotte, membre du Conseil et directeur général du Centre de linguistique de l'entreprise, étudie les « habiletés linguistiques en cause et le rôle de l'école dans la société ». Consultations auprès d'une quarantaine de groupes et d'organismes, enquête auprès des parents, étudiants, enseignants et entreprises ainsi que rapport d'un groupe consultatif, ce sont là autant d'outils dont s'est doté le comité pour sa vaste tâche.

La qualité de la langue inquiète de plus en plus la francophonie. « Il y a nécessité de contrer le danger d'appauvrissement de l'identité culturelle ainsi que des facultés créatrices des membres de la communauté française », a-t-on conclu, en juin dernier, au Colloque international sur la langue française que tenaient à Bruxelles l'Association générale des usagers de la langue française (Paris) et la Maison de la Francité (Bruxelles). Comme l'a signalé à *Sur le vif* Tina Célestine de l'Office de la langue française, « on y a préconisé la participation de l'École et l'utilisation des moyens de communi-

cation de masse pour développer une conscience linguistique ».

Le français dit malade sera bien soigné. L'ère de l'information ou de la communication oblige, semble-t-il, à une écologie linguistique. **N.K.**

Une première à bien des égards

Quatre organismes s'entendent pour réfléchir ensemble : l'Association des conseils en francisation du Québec, le Centre de linguistique de l'entreprise, le Conseil de la langue française et la Société des traducteurs du Québec.

Cinq intervenants se rencontrent pour discuter de l'avenir du français dans l'entreprise : la direction de l'entreprise, les responsables de services linguistiques, le représentant de l'État, les travailleurs et le milieu de l'enseignement.

Vous êtes invités à participer au colloque « Le français dans l'entreprise et la gestion des services linguistiques ».

Les 8 et 9 avril 1986.

Au Centre Sheraton, à Montréal.

Aline Manson-Daoust

A t e l i e r d e
T r a i t e m e n t
d e s M o t s
L e d u c i n c .

Traducteurs, traductrices, êtes-vous à la recherche d'une oreille attentive?

À L'Atelier, vous dictez et nous transcrivons. Pour ce faire, nous avons:

- Deux machines de traitement de textes XEROX 860
- Une frappe rapide et précise
- Un français impeccable
- Des délais courts et toujours respectés

L'Atelier: une paire d'oreilles aux doigts de fée

824, av. Mont-Royal est
Montréal H2J 1X1
527-8879

Crustal, cultural, fusorial, sociétal, managérial, et al...

Sur la base de quels arguments devrait-on leur préférer « relatif à », « propre à », « qui concerne » ?



par Jean-Claude Boulanger

« Il y en a trop », clame mon voisin de droite très puriste ; « Il n'y en a pas assez », rétorque ma voisine de gauche trop laxiste. Coincés au centre, les lexicographes, en bons descriptivistes, préfèrent attendre que l'usage entérine le phénomène ou le rejette. Trois attitudes, trois façons de juger la néologie.

L'objet de cette nouvelle discussion entre les langagiers ? Les adjectifs en *-al*, dont le nombre semble atteindre un niveau endémique¹. Par le fait même, voilà les professionnels de la langue sur le pied d'alerte !

Ce ne sont pas *lexical*, *médical*, *inferral*, ou même *hexagonal* qui troublent la relative paix lexicale, syntaxique et morphologique du français. Ces adjectifs sont bien enfouis dans les dictionnaires, emmitouflés au chaud de l'histoire de la langue. Les trouble-fête, eux, appartiennent au réservoir néologique. Des mots comme *crustal*, *cultural*, *fusorial*, *sociétal*, *tidal*, *développemental*, *aménagemental* font en effet souvent l'objet de remarques sarcastiques ou désobligeantes. Pourtant, le sens évoqué par ces nouveaux venus est le même que pour les plus anciens : « relatif à », « propre à », « qui concerne » (ce qu'indique la base nominale).

Ce qu'on leur reproche ? De provenir en droite ligne de l'anglais et d'entrer en concurrence avec la forme prépositionnelle française. Cela n'empêche pas nombre de langagiers d'attendre avec impatience que ces néologismes reçoivent le « passeport dictionnaire », qui les fera passer du statut d'interdit de

séjour à celui de citoyen lexicographique.

Qui veut se pencher sur la question doit le faire à l'aide des critères les plus objectifs possibles. Examinons donc quelques faits relatifs aux dérivés en *-al*.

Un peu d'histoire

Les dérivés adjectivaux en *-al* sont très anciens en français. Dès le Moyen Âge, le latin *-alis* donne des formes en *-al* (ex. : *legalis* # *loyal* : 1080 ; *claustralis* # *claustral* : 1394). La vigueur créatrice du suffixe ainsi créé ne s'est pas démentie depuis. On le retrouve à chaque étape de l'évolution du français : *obsidional* (1500), *azimutal* (1579), *nasal* (1611), *médical* (1752), *cardinal* (1827), *optimal* (1900), *schizogonial* (1978).

Le même phénomène se produit, parallèlement, en anglais. En effet, le latin *-alis* a nourri tant cette langue que la nôtre. Si on pense, en outre, aux nombreux contacts entre le français et l'anglais au Moyen Âge, relations qui ont laissé des traces durables, on ne s'étonnera pas qu'ait pu être dressée une liste de 225 mots en *-al/-el* communs aux deux langues entre le XI^e et le XIX^e siècle, et ce, pour la seule langue générale. Bien malin qui pourrait dire aujourd'hui, pour chacun d'entre eux, laquelle des deux langues a eu le pas sur l'autre... Cette situation est loin d'être propre au suffixe *-al* ; on peut aussi l'observer avec des suffixes comme *-ibilité* (*-ibility*) et *-ité* (*-ity*).

De nos jours

En français moderne, les adjectifs en *-al* peuvent avoir diverses sources. En plus des cas où ils ont été puisés directement à l'ancienne langue française (ex. : *figural*, *imaginal*) ou recréés inconsciemment (ex. : *parental* : 1536, puis 1960) ou encore dérivés de mots anciens (ex. : *acclin* → *anaclinal*), ils sont tantôt créés à partir d'un mot français (ex. : *aménagement* → *aménagemental*), tantôt empruntés directement à l'anglais (ex. : *développemental* → *développemental*).

Comme les modèles anglais et français se ressemblent à s'y méprendre, savoir d'où provient chaque mot n'est pas chose

facile. Même les lexicographes y perdent parfois leur étymologie : pour certains d'entre eux, *environnemental* (1972) provient de l'anglais, pour d'autres, il est dérivé du français *environnement*...

Quel qu'il en soit, les adjectifs en *-al* pullulent dans une foule de domaines techniques et scientifiques, et ils se répandent dans les sciences humaines. On les rencontre fréquemment en linguistique (*cacuminal*), en biologie (*fusorial*), en psychologie (*agonal*), en informatique (*numéral*), en sociologie (*sociétal*), en marketing (*managérial*), en géographie (*tidal*), en géophysique (*summital*), en sciences spatiales (*cosmétéalinal*), en mathématiques (*fractal*)... et ailleurs. Le seul domaine de la phonétique possède pas moins de 37 adjectifs en *-al* relatifs aux points d'articulation des sons.

On le voit, les besoins terminologiques, énormes, favorisent la multiplication de ces adjectifs. Mais ils n'expliquent pas tout. Les adjectifs en *-al* ne sont pas les seuls à s'accroître ; d'autres classes d'adjectifs dérivés de substantifs prennent une place de plus en plus grande en français. Cette prolifération, devant laquelle on s'alarme depuis une vingtaine d'années, n'est elle-même qu'un phénomène néologique parmi d'autres qui ont un point commun : ils privilégient l'économie. De plus en plus, on préfère exprimer une idée de façon synthétique plutôt que de façon analytique. Et recourir à l'adjectif pour remplacer un groupe prépositionnel ou une périphrase permet d'alléger et de varier l'expression, d'amener un peu de souplesse dans la syntaxe ; voilà, de plus, un excellent moyen d'enrichissement d'une langue maintes fois sclérosée.

Les dérivés récents en *-al* s'intègrent-ils bien au système de la langue française et répondent-ils aux besoins sociotermnologiques actuels ? À chaque lecteur d'avancer son opinion. La mienne est faite...

¹ Plusieurs des matériaux utilisés ici ont été recueillis par deux étudiantes de maîtrise à l'Université Laval, Roselyne Turcotte et Jeanne Blais-Beaudoin.

La reformulation : les astuces d'un traducteur

L'imagination liée à l'expérience, de bonnes clés pour résoudre certains problèmes de traduction.

par Claude Bédard

Reformuler : c'est généralement l'opération qui coûte le plus de temps et d'efforts au traducteur. Pour produire ses quinze cents mots (ou plus) par jour, le praticien d'expérience fait appel à tout un savoir-faire. D'abord, il sait reconnaître très vite les phrases où une traduction « de front » est impraticable ; ensuite, il fait jouer plus ou moins consciemment divers « trucs » qui lui permettent de se dégager de la formulation de l'énoncé de départ sans en trahir le message. Dans cet article et dans un prochain, nous allons survoler un certain nombre de ces « alces à la reformulation ».

Le rebranchement syntaxique

Ce procédé consiste à déplacer dans la mécanique syntaxique de l'énoncé certains mots ou certaines idées : le contenu informationnel reste le même.

Powerful steam action on every cycle penetrates every crevice to remove the toughest residues.

À chaque cycle, la vapeur pénètre dans tous les recoins et son action énergique déloge les résidus les plus tenaces.

Ici, on voulait éviter de dire « L'action (de la vapeur) pénètre... » ; on a alors branché vapeur sur le verbe *pénètre*, et action sur le verbe *déloger*.

Exceptionally clean starts, stops and operation keep the exchanger's heat exchange capability.

Un *fonctionnement* exceptionnellement propre, y compris au démarrage et à l'arrêt, maintient la capacité de transfert thermique de l'échangeur.

Il n'était guère logique de parler de « démarrage, arrêt et fonctionnement » ;

c'est pourquoi on a adopté une structure générique-spécifique (le *fonctionnement*, en français, englobe le démarrage et l'arrêt).

These wheels are machined from solid mild steel blanks.

Ces roues en acier doux sont usinées dans la masse.

L'expression consacrée « usiner dans la masse » (qui rend les mots *solid* et *blank*) ne permet pas le raccordement direct au qualificatif ; c'est pourquoi on a branché *acier doux* directement sur *roues*.

Prototype vehicles from major manufacturers are among the world's most protected products.

Les prototypes des grands constructeurs automobiles sont entourés d'un secret particulièrement jaloux.

Il suffisait d'y penser.

An effective air circulation system keeps the motor cool during operation.

Une circulation d'air refroidit efficacement le moteur.

Ici, on a branché *effective* sur l'idée de refroidissement plutôt que sur celle de circulation, passant simplement de la cause à l'effet. Signalons que *system* et *during operation* ont disparu ; nous anticipons sur le procédé suivant.

L'implication

Pourquoi faudrait-il tout dire ? Si l'on y regarde de près, ce n'est que dans les textes de nature juridique, où le locuteur cherche à interdire toute interprétation déviante, qu'on bannit le non-dit ; dans les autres cas, l'économie la plus élémentaire oblige à faire confiance à l'intelligence et à la bonne volonté du lecteur pour comprendre ce qu'il faut. Le traducteur, pour sa part, a tout intérêt à rechercher constamment dans l'énoncé de

départ les mots qu'il est possible d'impliciter ; il s'évite alors de les traîner comme un sac de misère jusque dans les recoins de sa propre formulation.

The rate of condensation will increase as evidenced by a gradual rise in the drawoff rate.

La condensation s'accélère : on observe alors une hausse...

Le deux-points (aidé du mot *alors*) rend implicitement l'idée de « ce qu'on reconnaît par... ».

Flame failure devices should be checked by simulating the hazardous condition.

Pour vérifier les détecteurs d'extinction de flamme, on procédera par simulation.

Pour savoir si ce type de détecteur fonctionne, que peut-on simuler d'autre qu'une extinction de flamme ?

This rubber bulb provides a hazard-free alternative to mouth pipetting.

Cette poire permet d'éviter le pipetage par la bouche.

L'implication renferme nécessairement une part d'évocation plus ou moins active. Ici, éviter cherche à évoquer l'idée de « hazard-free ».

[The timer] Provides accurate control for operations of short duration. [It] Can be set to operate equipment from 2 to 60 seconds, with intervals of 5 minutes between operations.

Commande précise d'opérations courtes (2 à 60 secondes) à intervalles de 5 minutes.

Cet exemple montre jusqu'où peut aller l'implication dans certains cas.

Plutôt que de secouer en vain les barreaux de la « cage formelle » du texte de départ, pourquoi ne pas tout simplement se glisser entre eux ? Il faut être en forme, d'accord, mais cela en vaut la peine. Voyons deux autres moyens de le faire.

Le passage par l'oral

Devant une phrase particulièrement rebelle, le traducteur a la ressource de « marmonner » mentalement diverses façons d'exprimer la même idée dans un

(514) 523-4895

Pierre Marchand

Traducteur-rédacteur

1754, rue Wolfe
Montréal (Québec)
H2L 3J8

Josée Ouellet-Simard

(514) 363-8448

traduction spécialisée
en administration

458, rue de Guyenne
Laval-des-Rapides
H7N 4A3

style authentiquement oral, comme s'il s'adressait à son voisin de palier. Le style oral, chacun le sait pertinemment, se veut très « communicant » ; il permet souvent de débloquent une formulation naturelle et efficace, qui peut fort bien constituer l'amorce de la solution écrite.

Losing the tool half-way into the duct means starting all over again.

Si l'outil venait à se détacher au beau milieu du conduit, il faudrait tout recommencer.

Ici, le traducteur d'expérience voit tout de suite que la formulation à base de gérondif n'admet pas une reformulation directe. Par ailleurs, comme le message relève manifestement du « gros bon sens », il se prête bien au biais de la reformulation orale.

The extent of the inspections and the authority to correct defects should be clearly spelled out. Warnings should be issued against exceeding authority for repairs and against make-shift repairs.

Il faut indiquer clairement à quel point les inspections doivent être détaillées et qui est autorisé à corriger les déficiences. On avertira aussi les employés qu'il est dangereux de faire soi-même des réparations de fortune ou réservées au personnel spécialisé.

Traduire ce passage dans le même style en français risquerait fort de donner une version tout à fait indigeste. Encore là, l'oral permet une reformulation qui, même si elle est plus longue, a l'inaltérable mérite d'être compréhensible.

La disjonction

Pourquoi faudrait-il enfile les mots en des colliers interminables qui présentent des risques certains d'étranglement ? Parfois, le simple fait d'introduire un hiatus dans l'énoncé permet de respirer. Les meilleurs outils, à cette fin, sont les parenthèses et le deux-points.

Inspect surface for scratches, nicks, dirt particles, etc., and replace if necessary.

Vérifier que la portée de joint est bien lisse (pas d'égratignures, d'entailles...) et remplacer au besoin.

Ici, le tour *inspect for*, très économique, risque d'entraîner une formulation passablement longue en français. On introduit alors le mot *lisse* et on explicite à part, par la négative.

The maintenance depends largely on whether or not the unit is run continuously.

L'entretien dépend largement de la nature du service (continu ou intermittent).

La formule *to depend on whether or not* n'a guère d'équivalent commode en français. Essayez...

Usually, if the average operating temperature of the governor oil is below 120 °F, SAE 10 oil is to be used ; if between 120 °F and 140 °F, SAE 20 oil ; from 140 °F to 160 °F, SAE 30 oil ; (etc.)

Généralement, les viscosités SAE recommandées en fonction de la température moyenne en service sont les suivantes : moins de 120 °F, SAE 10 ; entre 120 et 140 °F, SAE 20 ; entre 140 et 160 °F, SAE 30 ; (etc.)

Ici, le traducteur s'est arrangé pour présenter une énumération aussi légère que possible, en formulant la première partie de la phrase de manière à introduire un deux-points.

Traduire vite et bien ? Dans la mesure où le réflexe de prendre du recul se déclenche rapidement et est soutenu par un bon savoir-faire de verbalisation, la chose est tout à fait possible. Dans le prochain article, nous examinerons d'autres éléments de ce savoir-faire. (À suivre) ☺

INFORMATIQUE BUREAUTIQUE TÉLÉCOMMUNICATIONS TELEINFORMATIQUE

CONFIEZ VOS TRAVAUX SPÉCIALISÉS... À DES SPÉCIALISTES.

Pour ceux qui n'y sont pas préparés, les travaux de traduction dans les secteurs de pointe comportant de multiples pièges, et il est souvent très coûteux de les entreprendre sans l'aide de spécialistes. Michel Pottier a acquis au cours des quinze dernières années une expérience presque unique dans ces domaines spécialisés en participant à des projets majeurs pour les clients les plus prestigieux... et les plus exigeants.

Michel Pottier
& ASSOCIÉS INC.

5171, av. MacMahon, Montréal, Qué. H4V 2B8 Tél. 487-3184

CETTE EXPÉRIENCE GARANTIT UNE EXÉCUTION RIGOREUSE TANT SUR LE PLAN DE LA LOGIQUE QUE SUR CELUI DE L'UNIFORMITÉ TERMINOLOGIQUE.

Le chauffeur de l'Orchestre symphonique est amoureux

Les outils terminologiques pour la traduction en informatique

«**T**he driver of the TSO is down. The translator will not be available between 8 PM and 11 PM.» Je retiens ma respiration afin de pouvoir déchiffrer ce message laconique. «Comprendre pour traduire», les professeurs nous ont toujours assommés avec ce refrain à l'université. Bon, j'essaie de comprendre et j'écris mon premier jet. «Le chauffeur de l'Orchestre symphonique de Toronto est déprimé, car la traductrice (sa copine, j presume) n'est pas libre ce soir».

Je suis assez satisfaite de cette trouvaille. Mais, par acquit de conscience, je consulte le petit *Dictionary of Computing* de Frank Galland, publié en 1982 avec la participation de spécialistes américains et européens. C'est une source précieuse de termes informatiques (environ 9 000), accompagnés de définitions claires et précises. Les cas de polysémie sont souvent réglés par des indications de domaine en début de définition. L'auteur recourt de temps en temps, au grand bonheur du lecteur, à des illustrations et à des articles encyclopédiques (par exemple : *printer* et *polling*) où l'on peut dénicher de nombreux termes connexes. On y trouve même des termes très techniques et aussi très hermétiques comme *beam lead* (en fabrication de circuits imprimés).

À l'entrée *driver*, je trouve donc une définition qui éclaire ma lanterne. Bon, ce n'est plus un chauffeur amoureux mais plutôt un programme. Malheureusement TSO n'est pas là. J'ai envie d'appeler un spécialiste du domaine (Charles Dutoit peut-être ?) pour lui demander conseil. Naturellement, je n'arrive pas à le joindre et je me rabat sur le *Dictionary of Computers, Data Processing, and Telecommunications* de Jerry Rosenberg. Là, je trouve TSO qui me renvoie à *Time Sharing Option*, défini comme ayant une relation quelconque avec le système d'exploitation d'un ordinateur (je n'ai rien pigé).

Le Rosenberg, dictionnaire unilingue anglais publié en 1984 et contenant environ 10 000 entrées, a maintes fois sauvé ma réputation (sans tache), car c'est une



véritable mine de termes touchant les techniques informatiques de pointe, le tout assaisonné de sigles et d'acronymes que l'auteur rend plus digestes en me renvoyant aux entrées principales en clair. Mais je regrette l'absence de certains termes d'usage assez courant comme *soft key* et *expert system*. En outre, l'ouvrage comporte certaines faiblesses du point de vue lexicographique : définitions mal structurées, absence d'incluant, cas de synonymie douteuse. Mais cela dit, il demeure une source précieuse de termes introuvables ailleurs.

Sûre maintenant de ma compréhension de la notion anglaise, je fais une petite prière avant de consulter ma bible, mon gage-pain, mon compagnon de tous les jours (et des nuits blanches parfois), le *Dictionnaire d'informatique* de Michel Ginguay. Michel me dit gentiment que *driver* se dit *programme de gestion* en gaulois et que TS (mais pas de TSO) ou *time sharing* c'est de la (pure) **exploitation en temps partagé**. Lexique anglais-français maintenant à sa 8^e édition, le dernier Ginguay comporte plus de 12 000 entrées, dont les termes et expressions vraiment à la mode comme *hacker*, *LIPS*

et *computer widow*. Il contient aussi une liste exhaustive d'abréviations anglaises ainsi qu'une liste plus succincte d'abréviations françaises.

Presque tout s'y trouve, mais il faut faire attention, car dans certains cas les équivalents proposés sont des explications et non des termes. Par exemple, *to undo* est rendu par «supprimer l'effet d'une modification (pour revenir à l'état antérieur)» (excellent, quand il s'agit de nommer une touche !). Cependant, à mon avis, c'est toujours la source la plus complète existant actuellement. En effet, dans quel autre lexique peut-on trouver à CIM (*Computer Integrated Manufacturing*) l'équivalent français **productique** ?

Citons également le tout récent *Vocabulaire de la technologie du traitement de l'information* publié par le Comité des normes en informatique du Gouvernement du Canada. Ouvrage rigoureux, il renferme les termes de base comme *Fibonacci search* (ça me rappelle les fettuccini de ma grand-mère). Malheureusement, les termes dans le vent et le jargon informatique marquent à l'appel. Autre lacune à signaler, certains équivalents français d'usage courant ne sont pas là. Par exemple à l'entrée *byte*, il n'y a que **multiplot** ; **octet** n'est pas indiqué bien qu'il soit beaucoup plus usité.

Il existe un autre ouvrage, assez utile, mais qu'il faut consulter avec réserve. C'est le *Dictionnaire de l'anglais de l'informatique*, de Jacques Hildebert, publié en 1985. Parmi les lacunes qui ont failli ruiner ma carrière vertigineuse de terminologue, je cite *computer ireek* qu'on a rendu par «piratage informatique» et *array processor* par «processeur de tableaux». Et que dire de «ordinateur» comme équivalent de *computer literacy* ?

Du côté des sources unilingues françaises, la 2^e édition *Dictionnaire d'informatique* de Ginguay et Laurel, qui date de 1982, regroupe 1 700 entrées et sous-entrées et définit bien les concepts de base de l'informatique. Cependant, la terminologie la plus récente n'y figure pas toujours. L'absence d'index est une autre lacune que je regrette. Le Ginguay me

laisse sur ma faim, car je ne peux trouver ce fameux « programme de gestion ». Heureusement que le Morvan est là pour me prêter main forte. À l'entrée « programme », je trouve ce que je cherchais. Le *Dictionnaire de l'informatique*, préparé sous la direction de Pierre Morvan, est un excellent ouvrage comprenant plus de 1 100 entrées suivies de l'équivalent anglais. Il contient également beaucoup d'illustrations et un lexique anglais-français. Les définitions sont très bien rédigées et les articles encyclopédiques sont une bonne source de termes en contexte.

En passant, les vrais professionnels de la langue devraient sans doute reporter l'achat de leur nouvelle voiture pour se procurer le *Traité pratique d'informatique des Techniques de l'Ingénieur*. En effet, il vous mènera loin, car il vaut littéralement son pesant d'or aussi bien au plan linguistique qu'au plan technique.

Grâce à ces merveilleux outils de travail, je suis maintenant au bout de mes peines. Forte de mes trouvailles, je plonge les pieds fermés et les yeux joints : « Le chauffeur de l'Orchestre symphonique de Toronto s'est cassé une jambe en tombant dans les escaliers » (c'est-à-dire un peu pour améliorer la compréhension). « Le traducteur sera absent de 20 h à 23 h » (il est sans doute en train de le soigner).

Anne Franks,
avec la collaboration de Bao Pham
Terminologues, IBM Canada Ltée

BIBLIOGRAPHIE*

CANADA, Comité des normes gouvernementales en informatique, *Information Technology Vocabulary - Vocabulaire de la technologie de traitement de l'information*, Ottawa, Centre d'édition, Approvisionnements et Services Canada, 1984, 212-192 p.

GALLAND, Frank J., *Dictionary of Computing*, Toronto, John Wiley & Sons, 1982, vi-330 p.

GINGUAY, Michel, *Dictionnaire d'informatique, bureautique, télématique anglais-français*, 8^e éd., Paris, Masson, 1985, 316 p.

GINGUAY, Michel et LAURET, A., *Dictionnaire d'informatique*, 2^e éd., Paris, Masson, 1982, 319 p.

HILDEBERT, Jacques, *Dictionnaire de l'anglais de l'informatique*, Paris, Garnier, 1985, 421 p.

MANSON, Nicolas (éd.), *Techniques de l'ingénieur, Traité pratique d'informatique*, Paris, Techniques de l'ingénieur, 1970, 3 vol.

MORVAN, Pierre, *Dictionnaire de l'informatique*, Paris, Larousse, 1981, 341 p.

OLF, *Terminologie de l'informatique*, Québec, Éditeur officiel, 1983, 329 p. (États terminologiques et bibliographiques)

ROSENBERG, Jerry, M., *Dictionary of Computers, Data Processing & Telecommunications*, Toronto, John Wiley and Sons, 1984, xiii-614 p.

*Pour une bibliographie exhaustive sur le sujet, voir *La documentation en informatique* de Nathalie Cartier paru dans le *Furet*, vol. VI, n° 3, mars 1983.

Suggestions de cadeaux

Un cadeau original et utile ? Du beau, bon, pas cher ? Pourquoi pas un dictionnaire ! Cela lui fera sûrement plaisir de remplacer cette édition qui date du déluge ou de ne plus avoir à courir à la bibliothèque pour trouver le mot juste. Pour vous aider à faire un choix, voici de nombreuses suggestions pour tous les goûts et toutes les bourses... ou presque !

Titre	Auteur	Maison d'édition	Prix (\$)
FRANÇAIS			
Petit Robert		Société du Nouveau Littre	39,95
Dict. du français vivant		Borcas	29,95
Robert méthodique		Société du Nouveau Littre	23,96
Petit Larousse illustré 1985		Larousse	30,95
Pluridictionnaire Larousse 1985		Larousse	21,95
Lexis - Larousse de la langue française		Larousse	39,95
Petit Guérin express		Guérin	13,95
Petit Robert 2		Société du Nouveau Littre	47,95
SYNONYMES - ANTONYMES - IDÉES			
Dict. des synonymes	(H. Bénaï)	Hachette	15,95
Dict. de poche - Synonymes		Larousse	9,10
Dict. des synonymes, analogies et antonymes		Borcas	19,95
Le grand dict. des synonymes	(Macé - Guinand)	Fernand Nathan	18,80
Dict. des idées par les mots	(D. et D. Delas)	Société du Nouveau Littre	24,95
CITATIONS - PROVERBES			
Dict. de poche - Citations françaises		Larousse	10,45
Dict. des citations françaises	(P. Oster)	Société du Nouveau Littre	24,95
Dict. des expressions et locutions	(Roy - Chantreau)	Société du Nouveau Littre	24,95
Dict. de poche - Proverbes, sentences et maximes		Larousse	10,55
Dict. des citations françaises	(M. Rat)	Larousse	19,95
DIFFICULTÉS - GRAMMAIRE			
Dict. des diff. de la langue française, au Canada	(G. Dagenais)	Éd. françaises	22,95
Dict. de poche - Difficultés		Larousse	9,05
Le nouveau Bescherelle - Dict. de 12 000 verbes		Hurtubise/HMH	4,95
Dict. des difficultés du français	(J.-P. Collin)	Société du Nouveau Littre	24,95
Nouveau dict. des diff. du français moderne	(J. Hanse)	Ducolot	37,25
ANGLAIS			
The Concise Oxford Dict.		Oxford	19,95
Longman Dict. of Contemporary English		Longman	27,25
Webster's 8th New Collegiate Dict.		Thomas Allen & Son	18,95
Advanced Learner's Dict. of Current English	(A. S. Hornby)	Oxford	19,60
Poget's Thesaurus 4th Edition		Fitzhenry & Whiteside	17,95
BILINGUES			
Harrap's Shorter Dict. A-F/F-A		Diffusion/Cage	23,95
Dict. A-F/F-A Larousse	(M.-M. Dubois)	Larousse	26,95
Robert et Collins - Dict. A-F/F-A		Société du Nouveau Littre	23,95
The Concise F-E/E-F Dict.		Oxford	11,95
Harrap's Slang Dict. E-F/F-E		Harrap	29,95
Grand dict. d'américanismes	(E. et S. Deak)	De Montagne	18,95
ANGLICISMES - FAUX-AMIS			
Dict. de poche - Anglicismes		Larousse	8,95
Dict. des anglicismes	(Roy-Desrosiers - Gagnon)	Société du Nouveau Littre	24,95
Dict. des anglicismes	(G. Colpron)	Deschamps	35,95
Les faux-amis	(M. Kessler)	Vuibert	54,45
Dict. pratique des faux-amis	(J. Bertrand)	Pluriguide/Nathan	5,50
ÉCONOMIE - FINANCE - DROIT			
Dict. de la comptabilité	(F. Sylva)	I.C.C.A.	23,50
Dict. de l'anglais économique		Garnier	34,25
Dict. de gestion financière	(P. Conso)	Dunod	51,70
Dict. juridique et économique	(M. Doucet)	Sélect	19,95

Dict. de termes juridiques en 4 langues	(E. Le Doute)	Maison du dictionnaire	118,50
Dict. du droit des affaires	(U. Becker)	Maison du dictionnaire	109,50
Dict. A-F-F-A des affaires		Larousse	22,60

INFORMATIQUE

Dict. d'informatique F-A	(M. Ginguay)	Masson	33,40
Dict. d'informatique A-F	(M. Ginguay)	Masson	20,00
Dict. de l'informatique	(F. Morvan)	Larousse	12,50
Dict. de l'informatique		McGraw-Hill	22,50
Dict. de la micro-informatique		Fraser	39,95
Dict. de la micro-informatique	(J. De Luca)	Modulo	38,00

LITTÉRATURE - ARTS

Dict. des littératures en 4 vol.	(F. Van Tieghem)	PUF	58,00
Dict. des auteurs en 4 vol.	(Laffont - Bompiani)	Laffont	59,95
Dict. des Archives québécoises contemporaines		Québec-Amérique	19,95
Dict. du théâtre français contemporain	(A. Simon)	Larousse	10,85
Dict. des types et caractères littéraires	(C. Aziza)	Fernand Nathan	18,85

DE TOUT POUR TOUS

Dict. de l'agriculture		Larousse	9,95
Dict. des antiquités et de la trocane		Larousse	12,50
Dict. de l'archéologie	(C. Riche)	Laffont	17,95
Dict. des architectes	(E. Oudin)	Seghers	22,35
Dict. de l'astronomie	(F. Muller)	Larousse	8,95
Dict. bilingue de l'audiophonie	(A. Renaud)	Gedimathia - Ville-Marie	11,95
Dict. de chimie	(D. Cornubert)	Dunod	30,50
Dict. de l'environnement et de l'écologie		Guy Le Prat	17,75
Lexique des sciences de l'éducation	(L. Coudray)	ESF	22,80
Lexique des industries graphiques	(Comte - Pernin)	Plan et Out	32,30
Dict. de linguistique	(M. Dubois)	Larousse	23,75
Dict. A-F des sciences médicales et paramédicales		(W.-J. Gladstone) Maloine/Edisem	98,25
Vocabulaire technique et critique de la philosophie	(A. Lalande)	PUF	61,70
Dict. de physique	(J.-P. Sarramant)	Hachette	34,15
Vocabulaire de la psychologie	(H. Piéron)	PUF	57,00
Dict. de la publicité et du marketing A-F-F-A	(Glomot - Soler)	Sélect	9,95
Dict. des religions	(T. Foupard)	PUF	99,00
Lexique des sciences sociales		Dalloz	18,85
Dict. de sociologie	(Sompuy - Hugues)	Larousse	7,85
Dict. de la langue des sports		Société du Nouveau Litté	30,95
Dict. technique général	(J.-G. Bellefleur)	Bessuchemin	52,45
Lexique technique de télévision	(F. Lamche)	Leméac/Radio-Canada	23,00
Vocabulaire du tourisme A-F-F-A	(C. Dupont)	Linguatex	15,00

(Source : Librairie Champigny, 4474, rue Saint-Denis, Montréal)

Édition revue, corrigée et mise à jour où l'on trouve la traduction de nombreuses expressions latines utilisées en droit québécois et canadien. Avec index analytique. (Éd. Yvon Blais Inc., C.P. 180, Cowansville (Québec) J2K 3H6)

Dictionnaire de droit privé, Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, Montréal, 1985, 213 p. [19,50 \$]

Premier dictionnaire scientifique de droit privé applicable au Québec. Première version de 2 000 termes d'un ouvrage qui en comptera environ 10 000. Porte sur les généralités du droit, du droit des obligations et du droit des biens. (Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, Université McGill, 3647, rue Peel Montréal (Québec) H3A 1X1)

INFORMATIQUE

HILDEBERT, Jacques, **Dictionnaire de l'anglais de l'informatique**, Paris, Garnier, 1985, 422 p. [35,25 \$]

Environ 3 500 mots-clés et 9 000 expressions les plus fréquemment utilisés dans la documentation informatique américaine. Avec définitions, glossaire F-A et sigles anglais usuels. (Librairie Champigny)

Bell Canada, Services linguistiques, **La bureautique intégrée/The Integrated Office**, Ottawa, 1985, 52 p. [10 \$]

Pour ceux que la bureautique ou l'automatisation des tâches de bureau intéresse. Lexiques comptant près de 600 entrées dans la partie A-F et environ 700 dans la section F-A. Avec bibliographie. (Info Pro, Tour Bell, Bureau 16E2, 700, rue de la Gauchetière ouest, Montréal (Québec) H3B 4L1)

LINGUISTIQUE

YOUNES, Georges, **Dictionnaire grammatical**, Allier (Belgique), Marabout, 1985, 480 p. [6,95 \$]

Recueil où les difficultés grammaticales de la langue française sont classées en ordre alphabétique pour une consultation plus rapide. (Librairie Champigny)

MARTINET, André, **Syntaxe générale**, Armand Colin, 1985, 288 p. [19 \$]

Première présentation d'ensemble de la syntaxe envisagée du point de vue de la linguistique fonctionnelle, fondée sur une pratique enseignée depuis trente ans à la Sorbonne et à l'École des Hautes Études. (Somabec)

BOUGAÏEFF, A., LEBLANC, B., GODIN, G., **Le français en tête**, Cahier 1, Fiches 1 à 58, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, 75 p.

Nouveautés

DIVERS

CELLARD, Jacques, **Histoires de mots**, Paris, La Découverte/Le Monde, 1985, 224 p. [15,95 \$]

Une cinquantaine de chroniques (sur plus de trois cents) que l'auteur a rédigées entre 1970 et 1984 dans la rubrique « Vie du langage » du journal *Le Monde*. (Librairie Champigny, 4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1)

NÉRAUDAU, J.-P., **Dictionnaire d'histoire de l'art**, Paris, PUF, 1985, 521 p. [64,50 \$]

Vocabulaire de base permettant de nommer les éléments constitutifs d'une œuvre d'art, depuis sa conception jusqu'à son exposition. Illustrations, notes grammaticales ou étymologiques,

bibliographie et index des noms propres. (Éd. françaises, 1411, rue Ampère, C.P. 395, Boucherville (Québec) J4B 5W2)

Dictionnaire actuel de la langue française, Paris, Flammarion, 1985, 1 276 p. [18,95 \$]

51 200 mots définis, accompagnés d'exemples, avec transcription phonétique, racine étymologique et 34 pages de grammaire française, le tout présenté dans un format très pratique. (Éd. Flammarion, 4386, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1)

DROIT

MAYHAND, Albert, **Dictionnaire de maximes et locutions latines utilisées en droit**, Éd. Yvon Blais, 1985, 312 p. [18,95 \$]

Recueil de fiches linguistiques et terminologiques, publiées depuis septembre 1983 dans le journal *En Tête* de l'UQTR, présentant des solutions pratiques et simples pour surmonter certaines difficultés langagières. (Service de l'information, UQTR, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7)

OLF - BTQ - CLF

Vocabulaire de terminologie géographique, Québec, 1985, 47 p. Édition provisoire regroupant 185 termes normalisés ou recommandés par la Commission de toponymie depuis 1979. Avec listes des termes exclus du vocabulaire géographique, des termes à l'étude, des termes normalisés et recommandés et leurs coordonnées de publication, et index.

RIVARD, Denis, **Néologie en marche n° 40-41**, Québec, 1985, 327 p. [15,95 \$]

Cahier né de la collaboration entre le Bureau des traductions du Secrétariat d'État du Canada et l'OLF. Près de 200



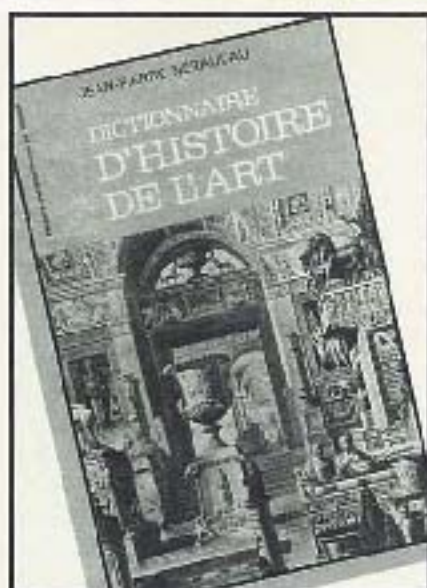
néologismes répertoriés sur le phénomène des pluies acides. Index anglaise et bibliographie. (Éditeur officiel du Québec)

CAYER, M., LOUBIER, C., **Néologie en marche n° 42**, Québec, 1985, 133 p. [6,95 \$]

État des résultats de recherches terminologiques effectuées à la suite de demandes provenant pour la plupart du Service des consultations de l'OLF. Quelque 21 dossiers terminologiques suivis d'un index. (Éditeur officiel du Québec)

LEFMEUX, M., CEDERGREN, H. J., **Les tendances dynamiques du français parlé**, coll. Langues et sociétés, Québec, 1985, Tome I : 204 p. [9,95 \$] ; Tome II : 227 p. [10,95 \$]

Résultats de recherches, présentés en 9



chapitres (5 dans le premier tome, 4 dans le second), visant à identifier les tendances dynamiques de la grammaire dans le français parlé de Montréal. (Éditeur officiel du Québec)

de VILLERS, Mario-Éve, **Vocabulaire des marchés publics** anglais-français, Québec, 1985, 56 p. [1,95 \$] Environ 200 termes, avec définitions et équivalents anglais, touchant à la terminologie des marchés publics, c'est-à-dire les ententes par lesquelles une administration publique se procure en biens et services. (Éditeur officiel du Québec)

Comité interentreprises du matériel routier, **Vocabulaire des véhicules de transport routier**, Fascicule 1, Québec, 1985, 109 p.

Édition provisoire qui compte près de 200 entrées, groupées en 7 sous-domaines : cadre, châssis, cabine, essieu, véhicule non motorisé, véhicule motorisé et dispositif d'attelage. Illustrations, index anglais et français, bibliographie.

MAURAIS, Jacques, **La crise des langues**, Conseil de la langue française, 1985, 490 p. [23,95 \$] (Éditeur officiel du Québec)

Comité interentreprises de la bureautique, **Vocabulaire du traitement de textes**, Fascicule 1 (édition provisoire), Québec, 1985.

SCIENCES

MATHIEU, J.-P., **Dictionnaire de physique**, 2^e éd., Paris, Eyrolles, 1985, 570 p. [50 \$]

Plus de 4 000 termes relatifs à la physique fondamentale, définis et expliqués de façon précise. Avec de

nombreuses illustrations et lexique A-F. (Somabec, 2475, rue Sylva-Clapin, C.P. 295, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5T5)

BROOKER, Michael, **Vocabulary of Rehabilitation Terminology / Lexique : Terminologie de la réadaptation**, Toronto, Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés, 1985 [4 \$]

Terminologie de base utilisée en réadaptation. Quelque 250 termes avec emplois américains ou britanniques s'il y a lieu. Listes A-F et F-A et bibliographie. (CCRH, 1, rue Yonge, Bureau 2110, Toronto (Ontario) M5E 1E5)

TÉLÉVISION

KENNEDY, E., BÉRARD, D., VELLAND, J., **Vocabulaire bilingue de la mesure en radiotélévision F-A/A-F**, Montréal, Radio-Canada, 1985, 188 p. [7,50 \$]

Plus de 600 vocables français et leurs équivalents anglais, issus de sous-domaines de la mesure en radiotélévision : auditoire, équipement, programmation, sociologie, etc. Index A-F et des mots français cités hors de l'ordre alphabétique. (Société Radio-Canada, Service de la comptabilité, C.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8)

Service de linguistique et de traduction, **Lexique bilingue du maquillage télévision**, Montréal, Radio-Canada, 1985, 124 p. [5 \$]

Lexique A-F de 800 entrées qui offre des réponses valables pour satisfaire aux besoins du personnel de Radio-Canada affecté au maquillage télévision. (Société Radio-Canada)

TRADUCTION

HORGUELIN, Paul, **Pratique de la révision**, Linguatex, Montréal, 1985, 195 p. [14 \$]

Deuxième édition, entièrement revue et mise à jour, d'un manuel qui s'est imposé dans l'enseignement de la révision et la pratique professionnelle. Nombreux travaux pratiques et exercices de correction. Bibliographie. (Linguatex, C.P. 333, Succursale Outremont, Montréal (Québec) H2V 4N1)

HORGUELIN, Paul, **Structure et style**, Linguatex, Montréal, 1985, 195 p. [14 \$]

Cahier divisé en dix unités didactiques comportant chacune deux séries d'exercices, pour améliorer la lisibilité des textes et l'efficacité des communications. Avec bibliographie. (Linguatex) ☺

Des revues

par Paul Horguelin
avec la collaboration
de Marie Proulx

L' Association des traducteurs littéraires (du Canada) publie un bulletin semestriel : **Transmission**. Au sommaire du numéro de mai (4, 1) : « Translating for the Theatre » (compte rendu d'un colloque tenu à Montréal), le Prix de traduction John Glassco, « La survie culturelle canadienne » (réaction aux compressions budgétaires affectant le domaine des arts), « President's Notebook » (contacts avec les milieux de la traduction littéraire aux États-Unis), « Table ronde au Salon du livre » et des échos de l'activité des membres. (ATL, 1030, rue Charrier, bureau 510, Montréal H2L 1H9, Tél. (514) 526-6653.)

English Today, « the international review of the English language » est un nouveau magazine destiné à tous ceux qui s'intéressent à la langue anglaise. Son rédacteur en chef est un lexicographe qui était jusqu'à récemment professeur d'anglais à l'Université du Québec. (Abonnement : Cambridge University Press, The Edinburgh Building, Shaftesbury Road, Cambridge CB2 2RU, England. 4 numéros/an, £ 11.)

Gaceta, revue publiée par l'Institut supérieur des interprètes et traducteurs de Mexico, se présente comme un « panorama de la traducción e interpretación en México ». Dans le premier numéro de 1985 (III, 9), on peut lire notamment un article sur « El problema lingüístico y social de la terminología hispánica », des comptes rendus de colloques, l'annonce du premier congrès de traducteurs et interprètes nord-américains et des nouvelles de l'Institut. (Gaceta, Río Rhin No. 40, 06500 México, D.F., 20 \$ US.)

La Section de terminologie du Centre de traduction du Canadien Pacifique publie deux bulletins : **La page langagière**, où l'on étudie des questions de langue et de terminologie, et **La source**, « bulletin d'information documentaire ». Dans les récents numéros : une étude sur la désignation des municipalités au Québec et un bref exposé sur la présentation des notices bibliographiques.

Une mention spéciale pour **Les professions de la traduction et de l'interprétation**, excellente monographie établie par l'Association pour l'emploi des cadres (Paris). On y trouve

une mine de renseignements sur les divers aspects des deux professions : le marché de la traduction, les professionnels de la traduction, la traduction automatique et, en annexe, les filières de formation, bibliographie, revues spécialisées... (APEC, B.P. 303.16, 75783 Paris Cedex 16. 15 F.)

Le **Bulletin du Conseil de la langue française** (2,3) présente les récentes publications du Conseil, notamment : *La crise des langues* (phénomène universel, mais il s'agit plutôt d'une crise de civilisation), *Économie et langue* (« Il y a un coût à vouloir utiliser le français au Québec »), *Décideurs et gestionnaires* (répartition selon la langue maternelle : 69 % francophones, 28 % anglophones).



Modeste bulletin lancé en 1980 par l'OLF, **La francisation en marche** est maintenant un magazine de seize pages présentant de courts articles, variés et instructifs. Le dernier numéro (5, 1) a pour thème « Les gens du milieu ». On y passe en revue une vingtaine d'initiatives de francisation.

Terminogramme (29) traite du « Rôle d'une administration dans l'implantation d'une terminologie » (domaine des valeurs mobilières) et de « L'évaluation du rendement en terminologie ». Dans le numéro 30-31 : « Vers une plus grande diffusion de la terminologie : l'expérience IBM », « Les leaders d'opinion et la féminisation des titres », « Les pluies

acides : une terminologie néologique ». Rubriques habituelles de comptes rendus (colloques et publications).

Télé-Clef (1985, 2 et 3) traite de diverses questions relatives à la *Common Law* en français. Un article, entre autres, analyse le rôle du dossier terminologique dans l'élaboration du *Dictionnaire de droit privé*, paru en septembre dernier.

Intercom (X, 2) publie le compte rendu d'un colloque organisé par le Comité de linguistique de l'entreprise : « Les comités de francisation : un rôle à redéfinir ».

Info-terminologie (IX, 3 et 4) contient des mini-lexiques (chaussures et micro-ordinateurs), des mises en garde (« finaliser », « suite à », « estimé », « aucuns ») et un rappel : « De l'usage de certaines expressions latines ».

Entre nous (44) propose des équivalents de design (verbe et substantif) : *to ensure that et to determine*.

Les récentes livraisons de **l'Actualité terminologique** (16, 5, 6 et 7) proposent un remède à deux « Mots de tête » : « Impliqué » et « You can't have your cake and eat it too », tandis que les « Glanures linguistiques » se poursuivent avec les lettres K-M (de kilocollar à mûter). Les études terminologiques sont variées : « The Terms Clear, Erase, Delete and Blank in Data Processing », « Le cinéma : terminologie de la prise de vue », « La terminologie des imprimantes », « Cash Flow », « Terminologie de la physique solaire », « Au pays des voyants » (feux de signalisation maritime) et « Adverse possession » (pour les jurilinguistes). Signalons aussi un bon article de synthèse, accompagné d'une bibliographie critique : « La traduction des toponymes ».

Acqui/Dott devient une publication mensuelle. On y répertorie les ouvrages nouvellement acquis par la Direction de la documentation du Bureau des traductions.

C'est-à-dire... (XVI, 1 et 2) offre à ses lecteurs un article sur la « Place de la terminologie dans la communication » (« ... il faut considérer la terminologie

comme un élément essentiel de la compétence du communicateur » et deux comptes rendus : celui du colloque ayant marqué les 25 années de publication du Comité de linguistique de Radio-Canada (« Faut-il intervenir dans la langue des médias ? Réponse : un oui catégorique »), et celui de la 11^e Biennale de la langue française, placée sous le thème « Les jeunes, avenir du français » (« Les messages reçus des jeunes des quatre coins du monde réclamaient l'assouplissement de la langue et l'ouverture aux particularismes »). Signalons aussi une brève étude terminologique : « Les accessoires de la cravate ».

Francisons-nous ! (Camcu) présente un vocabulaire bilingue de la machine à laver (I, 20-21) et de la table de cuisson (V, 17).

L'infoterm consacre au Canada un numéro spécial de sa publication **Terminet News** (9-1985). Les différents aspects de la terminologie « à la canadienne » font l'objet d'une trentaine d'articles regroupés sous cinq rubriques : Recherche et développement, Travaux terminologiques, Diffusion et support informatique, Enseignement, Associations et organismes. Bon tour d'horizon : à lire et à conserver.

L'OLF nous offre deux nouveaux cahiers de **Néologie en marche** : l'un (n° 40-41) porte sur les pluies acides, l'autre (n° 42) présente le résultat de recherches terminologiques ponctuelles (on traite notamment des termes coquetel, environnementaliste, galerie d'amusement et musique grand public).

Les récentes livraisons du bulletin **Le mot de passe / Password** (vol. 2, n° 4 à 8) comprennent, dans la partie française, l'étude des termes opportunité, inventaire, stock, implication, staff, line, manager et superintendant, un vocabulaire du golf, ainsi qu'une description sommaire des systèmes de traitement de texte. Du côté anglais : la suite de l'article traitant du gobbledegook, une brève énumération de clichés et la façon de les utiliser, de même qu'un aperçu du jargon des requins de la finance (corporate raid, supermajorities, greenmail, etc.).

Termiglobe (VIII, 1 et 2) publie une étude sur « Le phénomène de l'écho et sa réduction dans le réseau téléphonique » (vocabulaire bilingue en contexte), une brève note terminologique sur « La configuration des systèmes de traitement de textes », ainsi que la première



partie d'une bibliographie annotée : « English Grammar, Style and Usage ».

Termes étudiés dans **Terminologie comptable** (2, 8) : Matériel et équipement ; Matière, matériel, matériau ; Titre Plante. Et dans le n° 9 : « Actual, budget ; actual, forecast ». Dans le champ de la sous-traitance.

La rubrique « Pour bien se comprendre » d'**Hydro-Presse** (13 et 15) traite de terminologie : les énergies (douces, nouvelles, renouvelables...) et les centrales hydroélectriques.

Dans **Langues et linguistique** (11) relevons : « Pragmatique et pédagogie : apprendre à communiquer c'est apprendre à négocier » et « Note sur l'emploi du mode après bien que ».

La revue **Études de linguistique appliquée** (Paris, Didier Érudition, n° 56) publie dix articles sur des « expériences récentes de pratiques communicatives en langue seconde au Québec ».

Dans sa livraison de janvier, **Le Langage et l'Homme** (57) nous présente un nouveau type de traducteur, le traducteur gestuel ou l'interprète en langue des signes, accueilli par la Fédération internationale des traducteurs (FIT) à la fin de son X^e Congrès mondial à Vienne, en août 1984. Également, une tentative de systématisation de la terminologie de la pragmatique (branche de la linguistique) : les problèmes que pose la traduction, en français, des propositions avec sujet inversé et verbe thématique en russe ;

l'étude des termes greffe et transplantation ; et, finalement, dans la rubrique « Revue des livres et revues », des ouvrages consacrés à la linguistique, à la traduction et à la terminologie. En hors-texte, la suite des constituants grecs et latins des termes du vocabulaire scientifique et technique.

La banque des mots (29) souligne l'actualité du problème de l'analphabétisme par un compte rendu de l'ouvrage de Hélène Huot *Et voilà pourquoi ils ne savent pas lire — Propos réalistes sur l'état de l'enseignement du français en France*. On nous propose, en plus, une redéfinition du néologisme lexicographique qui remet en question les normes régissant la structure du dictionnaire général ; une terminologie du cacao et du chocolat ; un vocabulaire de la bijouterie-joaillerie (lettres A à E) ; ainsi qu'un lexique des termes ferroviaires (lettres A à L) ; bibliographie.

Au sommaire de **Meta** (30,2) : « Terminologie et efficacité de la communication : critères linguistiques », « An Interaction Model of the Translation Process », « De l'idée à l'énoncé : une expérience et son exploitation pédagogique dans la formation des traducteurs » et « Consecutive Interpretation Training : Videotapes in the Classroom ». Sous les diverses rubriques, signalons : « Scientific Terminology in the Arab World », « L'arbre de domaine en terminologie », « Interpreting/Translating in Australia » et « Evolution in Translation since 1966 as Reflected in the Pages of META ».

Quoi de neuf à l'E.T.I. ? Le dernier **Bulletin de l'École de traducteurs et d'interprètes** de l'Université d'Ottawa (n° 17) répond à cette question : corps professoral, effectifs étudiants, nouveaux programmes, conférences et publications...

Le **Bulletin de la Corporation des traducteurs et interprètes du Nouveau-Brunswick** publie la suite d'un article sur les « Progrès récents dans le domaine de la traduction juridique au Canada », suivi de « Quelques réflexions sur les relations traducteur-client ».

Dans les **Nouvelles de la FIT** (IV, 1-2) on trouve notamment le texte des rapports de la présidente et du secrétaire général (X^e Congrès, Vienne, 1984) ainsi que diverses informations sous les rubriques « Vie des sociétés membres », « Vie des comités FIT » et « Bibliographical and Lexicographical Information ».

Babel (XXXI, 2) propose les articles suivants : « Traduction automatique et style » (la post-édition des textes traduits automatiquement), « The Methodology of Translation Description and its Relevance for the Practice of Translation » (méthode d'analyse appliquée à une traduction néerlandaise de Don Quichotte), « La logique du japonais et la traduction des textes non littéraires » (les problèmes de traduction posés par des logiques différentes), « Teaching Translation Criticism » (la critique littéraire devrait faire partie de la formation des traducteurs). La rubrique « Informations bibliographiques » donne un bon aperçu de la production internationale.

Dans **Le Linguiste/De Taalkundige** (4-5-6/1984), on peut lire le bref compte rendu d'une enquête sur le marché de la traduction en Belgique et deux articles : « L'interprète et les obstacles inhérents au bilinguisme » et « La traduction administrative en milieu national et international ».

TGNL (X, 3) fait état de dissensions intestines à la Translators' Guild de Londres. En deux mots : les membres de l'Institute of Translation, qui sont aussi membres de la Guild, se rebellent contre l'obligation de subir l'équivalent d'un examen d'agrément, qu'ils considèrent comme une « super-qualification ». Les contestataires ont constitué un « Action Group » et fait élire leurs trois candidats à la dernière assemblée générale de la Guild. Affaire à suivre. Dans le même numéro, on peut lire des comptes rendus de colloques (« Setting up as a freelance », « Medical Translation ») et du congrès de l'Association italienne des traducteurs et interprètes, ainsi qu'un abondant courrier des lecteurs et des rubriques bibliographiques.

Language Monthly (21) s'intéresse à la productivité du traducteur dans trois pays (Italie, Grande-Bretagne et États-Unis) : l'écart en mots/our va de 1 000 à 9 000... Signalons aussi un article (humoristique) sur « The interpreter's checklist », des analyses critiques de quelques dictionnaires récents... et un bref écho de la controverse soulevée par « Donnez-y la claque »!

Dans **Traduire** (124) signalons : un article sur « Le traducteur, créateur reconnu », un compte rendu de l'atelier sur « Le traducteur et la Société » (congrès FIT de Vienne) et une liste des principaux bulletins et revues de traduction.

Petites nouvelles glanées dans le **Bulletin de l'ASTI** (2/1985) : l'Association suisse des traducteurs et interprètes compte 300 membres et va célébrer son 20^e anniversaire ; le Grand Conseil bernois a décidé d'améliorer son service de traduction, notamment en faisant appel à « deux spécialistes-terminologues canadiens » ; le plus grand polyglotte du monde, selon le Guinness des records, vit à Vancouver : né de père lithuanien et de mère ukrainienne, il a 42 langues à son actif...

Parmi les articles parus dans les récents numéros de **The ATA Chronicle** (XIV, 4 à 8), mentionnons : « Selecting a Machine Translation Software Vendor » et « The View from Hong Kong » (la traduction pour le marché chinois). Évaluations de dictionnaires, nouvelles professionnelles et courrier des lecteurs complètent les sommaires.

3000... 5000... 8000 ? L'impossible inventaire des langues « parlées dans le monde fait l'objet d'un intéressant article dans **Sciences & Avenir** (462). La tour de Babel, version xx^e siècle.

Le Figaro a publié au mois d'août une

série d'articles sur les langues régionales en France (Bretagne, Alsace, Corse, Pays basque, Occitanie). Contexte : création d'un Conseil national des langues et cultures régionales et d'un CAPES (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire) de breton, décisions qui agitent l'opinion française.

Le français dans le monde (193) s'intéresse à la littérature de la science-fiction. Un article présente un bref panorama de la S.-F. au Québec : « un bouillonnement créatif, de grands espoirs d'avenir... »

Mauvaise nouvelle pour la gent languère : les **Observations grammaticales et terminologiques** cessent de paraître après treize années d'existence... et d'excellence. Restent près de 250 fiches qui constituent un précieux outil de consultation, et un modèle pour la relève éventuelle. Merci à Madeleine Sauvé, qui a si bien compris — et continuera d'assumer — la fonction de « grammairienne de l'Université ». (La dernière livraison des *Observations* comportait les répertoires chronologique et analytique de 1972 à 1985.)



Service de Traitement des Données

SATURNUS Ltd/Ltée

True Data Services

1176 Place Phillips Suite 203 Montreal Québec
H3B 3C8 (514) 861-3488

Transfert des Données et Conversion des Documents

Les données peuvent se transférer entre carte 80-cols, bande magnétique et tous les formats de disquette suivants :

AES, MICOM, WANG, TRS-80, CP/M, MS-DOS,
APPLE, IBM PC, 3740, Displaywriter, etc...



Pour de plus amples informations : (514) 861-3488

Correspondances turques

Où le détective-étymologue se fait prendre au jeu périlleux des ressemblances

par Solange Lapierre

« Son falzar, il ne tenait plus qu'avec des ficelles et des épingles ce nourrice. » Louis-Ferdinand Céline, *Mort à crédit*, 1936. Ce falzar argotique dont peu d'ouvrages donnent l'étymologie est, bizarrement, le pantalon des femmes rurales turques : très évasé, il permet de s'accroupir pour travailler aux champs. En 1985, c'est aussi ce pantalon à la mode « punk » montreallo-parisienne.

Cette lettre vous parvient d'Istanbul, ville natale d'Elia Kazan, auteur-réalisateur de *l'Arrangement*, où Paul Newman s'exposait dans toute sa splendeur. Au café Pierre Loti flotte un air du XIX^e siècle. Lamartine est passé par ici. Le ciel est vaste sur la Corne d'Or. Des flottilles par centaines. Un grouillement continu sur le pont du Bosphore. Le Palais de Topkapı est richissime et bondé. Exotisme de pacotille ?

Aché une Kartpostal à mon Otel tout Konfor, une certaine Melankoli me gagne. Du Balkon du Restoran, je regarde fixement les multitudes de Bisiklet, Motosiklet, Taksı et Otobüs qui grondent sur le Bulvar. Le Garçon m'a apporté un Biftek avec Makaroni, le Sandviç me paraissant insuffisamment désorientant.

L'exotisme tout le camp. Où est cette langue turque qui n'appartient pas à la famille indo-européenne mais à celle de l'ouralo-alsai, avec le samoyède — tiens, ça c'est exotique — le mongol, le hongrois, le finnois, le manchou-toungouse et peut-être le coréen et le japonais ?

Irai-je ce soir au Tiyatro, au Sinema, à la Komedi ou à une Konferans ? Hier soir, au Salon, la Televizyon ne parlait que d'Ekonomi, Bomba, Atom, Viraj Teknik et İstatistik. Je tripe une Gazete : Komplot, Protesto, Miting, Demokrası, Apartman, İpotek, Spor ! Avec ou sans coloration exotique, certaines réalités sont « vraiment » universelles ! Faudra-t-il s'avancer plus profondément en Orient pour atteindre au dépaysement imaginé ?

Au premier regard, le turc semble d'accès possible en raison de ces nombreux emprunts à l'anglais et au français, et du fait qu'on peut le lire aisément puisque, depuis 1925, le turc s'écrit tout bonnement de gauche à droite en caractères latins. C'est sans difficulté qu'un repérera



un Garej, pour s'y procurer de la Benzin, ou la Gar pour y acheter un Bilet de Tren.

Le touriste qui a consciencieusement lu son guide n'hésitera pas devant les inscriptions qu'il recherche avidement car il sait qu'en turc toutes les lettres se prononcent et il connaît les quelques variantes de l'alphabet turc par rapport à notre alphabet : u se dit ou ; ü se dit u ; ö se dit eu ; ç se dit dj ; ş se dit tch ; s cédillé se dit ch. À lui donc les Müze, Opera, Orkestra, Konser, Piyano, Dram, Caz, Dans, Balet, Galerı, Posta, Banka, Ajans, Adres, Doktor, Klinik, Asansör, Pansyon, Tuvalet, Duş, Viski, Şampanya, Salata, Ananas, Çikoata.

Fort de ces découvertes, le touriste se ragaillardit et s'apprête à franchir la barrière de la langue. Volant de ses propres ailes, il court à la découverte.

Sus à Topkapı ! On y arrive presque sans chercher, poussé par la foule. Au passage, on reconnaît avec joie les enseignes : Telefon, Fotograf, Lise, Üniversite, Bazar, Manto, Trolleybüs, Jeneratör, Kuafor, Bar, Büfe, Klob, Şiş Kebab.

Le livre avait bien raison

« ... le turc est, malgré tout ce qu'on en dit, la langue la plus facile du monde, et de plus, une langue harmonieuse, imagée et expressive. » Alfred Morer, *Grammaire de la langue turque*, 7^e éd., Istanbul, 1964, avant-propos.

Maie, on dirait Sainte-Sophie ! L'affiche dit Aya Sofya Camii. Consultation obligée du microdictionnaire : cami = mosquée. Il va falloir s'en souvenir. Où est donc ce palais de Topkapı ? On m'engage à me diriger vers le fond de l'avenue avec quel-

que chose comme « Topkapı Sarayı ». Rien en vue pourtant. Mais le touriste est un être intrépide. Une haute muraille au fond, là-bas. Marchons. Une affiche kiosque, semble-t-il qu'il soit indiqué. Mais oui, ce mot vient du turc — j'ai déjà lu ça quelque part — et signifie pavillon de jardin. Superbe fontaine, avec d'admirables arabesques et des moucharabiehs, comme disait Michel de Grèce dans *le Nuit du sérail*. On est quand même en pays de connaissance. Deuxième muraille. Rue pavée. Grandiose. Voilà le Gige pour le Bilet. Guides multilingues, interminables corridors et salles remplies de vaisselle chinoise et japonaise. Fabuleuses richesses d'artan.

Ici et là quelques affiches laissent perplexes : Yasakdir, devant une aile en rénovation (interdit) ; Kadın (toilette pour dames) ; Çıkış et flèche : sortie ; Araba : ça n'a rien d'arabe, passage de voitures ; Boğaziçi : le Bosphore. On dirait que ça se complique à vue d'œil cette langue.

L'estomac dans les talons. Là, un Restoran. Alakart ou Tabldot ? On voit aussi des enseignes indiquant Lokanta, mais Restoran lui fait bonne lutte. Qu'il est facile de voyager ! De l'universalité de la langue française — et de l'anglaise... Incroyable qu'une langue si étrangère ait absorbé tant de notre vocabulaire. Et le menu qui propose un Şatobrian, des Patates, une Omlet, une Krem Karamel ! À ma table, un tout jeune homme se propose à me réciter un poème de Victor Hugo. Brave langue française qui ne connaît pas de frontières ! Pour l'essentiel, et même le reste, pas de problèmes dirait-on. Nul besoin de sinagres outranciers. Pourtant ne disait-on pas dans ce

livre de linguistique que le turc est une langue agglutinante ?

« Le turc constitue un exemple de langue agglutinante, très proche de l'idéal du type. En turc, le morphème du pluriel est [ler], le morphème de possessif est [i], et le morphème d'ablatif est [den]. » John Lyons, *Linguistique générale*, Larousse, Paris, 1970, 384 p.

Bah, ces intellectuels ne savent pas tout. Déambulations dans le Bazar. La vitrine d'un magasin de vêtements : Paltc, Pantalon, Şort, Korse, Kombinazon, Petikot, Kravat, Robbösambir, Bluz, Svesier, Ceket, Tayyör, Elbae (habit d'homme). C'est trop. Pour Pijama, ça va, puisque le mot vient de l'hindoustani par l'anglais ; pour Şapka, ça va encore, emprunt du polonais, mais pour Jartiyer et Kilot, c'est vraiment trop.

C'est bien plus que l'essentiel cette fois-ci. Quel mélange ! Ne jouissant pas d'une culture encyclopédique, et n'ayant pas prévu l'Universalis dans mes bagages pour m'expliquer cet envahissement occidental, je passe mon chemin et me mets à la recherche d'une pharmacie. En vain. Les emprunts n'ont pas touché tous les domaines : il faut chercher l'enseigne Eczane.

Et l'aéroport ? Hava Aları. Un peu plus étranger ça. Jus d'orange ? Portakal Suyu. Pourtant le mot orange vient de l'arabe... Difficile, mais je vais tâcher de m'en souvenir. Agglutinante ou pas, la langue turque nécessite un peu de mémorisation, qu'on. C'est tout. C'est à ce moment que tout arriva : chez le boucher, pour acheter quelques côtelettes d'agneau. À l'étalage, pas d'agneau. Et en poche, pas de dictionnaire, puisque c'est si facile ! Incompréhension réciproque. Mon collègue de Français, affamé, sort un crayon et un papier et, se penchant pour Saint-Ex, dessine... le mouton. Comme ça, les lectures assurent parfois la survie. Depuis ce temps, je potasse mes livres.

« Quant à l'idome que parlent les Turcs, nous pouvons dire que c'est un véritable plaisir de lire une grammaire turque, quand même on n'a pas le moindre désir d'apprendre cette langue pour la parler ou pour l'écrire. » Max Müller, célèbre orientaliste, auteur de *La Science du langage*, cité dans Alfred Morar, *op. cit.*

J'apprends ainsi, notamment, qu'il n'y a pas moins de 56 suffixations possibles pour les temps de verbes (en oubliant les modes négatif, interrogatif et la question négative) et 8 cas pour les adjectifs et les substantifs. Et aussi que :

« Parlé de la Macédoine à la Sibérie par 150 millions de personnes, le turc comprend plusieurs dialectes



Sainte-Sophie

très proches : les dialectes orientaux de l'Altaï, les dialectes occidentaux de Kirgiz et de Tatar, les dialectes d'Asie centrale et les dialectes du sud, Turquie, Azerbaïdjan, Anatolie, Kirim. »

Devant ces difficultés, je préfère m'extasier sur les similitudes lexicales entre nos langues et le turc. Tout le vocabulaire technique moderne est directement emprunté, avec beaucoup de mots français en transcription phonétique (Jilet par exemple, c'est la lame de rasoir, il suffisait d'y penser). L'occidentalisation de la Turquie promue activement par Atatürk dans les années 20 a entraîné l'adoption de nombreux mots européens. Mais il y a quand même loin de la coupe aux lèvres. Ce qui semblait si près est un peu éloigné. Que ferait-on sans les livres !

Et puis c'est finalement plus simple de feuilleter un livre que de deviser avec l'aimable hôtelier. Chercher des étymologies, c'est un peu jouer au détective, ça vous console des conversations qu'on ne peut avoir !

C'est ainsi que je trouverai des correspondances parfois inattendues : Eiber veut dire poivre (en latin, *piper*) ; Ham veut dire cru (il) ; Dip veut dire fond (il) ; Mermer veut dire marbre (*marmor* en latin) ; Maske, c'est le masque (notre mot est d'origine prélatine) ; table se dit Masa (latin : *mensa* ; espagnol : *mesa* ; roumain : *masa*) ; chaloupe se dit Şalupa (la nôtre viendrait de l'ancien gascon *galupa*) ; chacal se dit Çakal (du sanskrit, ah, Babel !) ; Adam veut dire homme et personne ; Avaré signifie inoccupé, vagabond ; et Pasta, c'est du gâteau ! Qui vient de qui ?

Il y a d'autres surprises : Korsan, le pirate. Kayak ? Glisser. Comment se fait-il que notre kayak est dit venir de l'innuitik ? Serait-ce dû aux origines orientales des Turcs, dans les monts Altaï, dans les hauts plateaux de l'Asie centrale et du Gobi ?

Dans le même ordre d'idées, thé se dit Çay (du chinois *cha*), Yurt veut dire le pays natal (pour les nomades qui nais-

saient sous la tente, celle-ci n'était-elle pas leur pays natal ?) et il y a aussi ce Neft qui veut dire naphthé (notre mot vient d'un mot grec d'origine orientale ; il est vaste cet Orient).

En dépit du mouvement de purification de la langue menée au début du XX^e siècle par Atatürk et sa Société linguistique turque — visant à débarrasser la langue de ses influences persanes et arabes, sept siècles de fréquentations assues —, on reconnaît en turc un grand nombre de termes d'origine arabe et/ou persane qui sont passés en français. Voilà pourquoi on pourrait penser qu'il est facile d'apprendre cette langue. Il s'agit notamment du vocabulaire des sciences (zénith), du commerce (avarie, aval, magasin), en plus bien sûr des termes propres à la région (safran, caftan, caravane, épinard, citron, lilas, jasmin, olive), et même assassin (de *hachichin*, le fumeur de haschich).

Mais il y a aussi en turc bon nombre d'autres termes qui ne nous semblent pas du tout étrangers, mais dont l'étymologie n'est pas orientale. Bien sûr les emprunts vont et viennent au gré des conquêtes et les néophytes doivent se méfier des correspondances hasardeuses. Ainsi, savon se dit Sabun : notre mot serait d'origine peut-être germanique puis latine. De là à conclure que le savon aurait été inventé dans les froides contrées du Nord... qui sait ? Si tel est le cas, quel don à l'humanité auraient fait ces anciens Germains !

Le jeu de détective-étymologue est passionnant mais combien périlleux... Ainsi, pour conclure que notre mot gens vient du sanskrit *janas* et que notre sept vient du sanskrit *sapta*, il faut connaître la phonétique et le rôle du s en sanskrit, en grec et en latin, trois langues à cas grammaticaux ! C'est donc moins facile qu'on ne le croit de prouver l'existence de liens entre des langues, de familles distinctes par surcroît.

Aussi, à défaut de retracer des correspondances exotico-imaginaires entre le turc et le français, on peut se consoler avec le fait que papa se dit Baba (lien attesté par le sanskrit) et que bébé se dit Bobek (notre bébé venant du nom d'un nain célèbre à la cour de Pologne !). Mais attention, si Satan est bien d'origine sémitique (arabe, hébreu, etc.), il ne faudrait pas en conclure que Sabir (de prononciation très proche à notre satan, et qui signifie vendeur) ait la même origine. Formons les livres et écoutons la musique.

« The Turkish language, like Turkish delights, is sweet and melodious. Turkish is an easy, logical language. No genders, spelling and pronunciation regular. » Yusuf Mardin, *Colloquial Turkish*, Revised Edition, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1981.

La terminologie en péril ?

Tant que les décideurs y verront un luxe dispendieux plutôt qu'un préalable à l'efficacité de la communication

par Robert Dubuc

Les années 70 ont marqué l'engouement des décideurs linguistiques, tant dans l'Administration que dans l'entreprise, pour la terminologie. Le babélisme engendré par l'anarchie terminologique, notamment en traduction, avait sensibilisé l'opinion à la nécessité d'une certaine rigueur dans le choix des termes. Si l'on voulait se comprendre, il fallait mettre un terme à l'éclosion des terminologies parallèles créées par les traducteurs, condamnés à se débrouiller avec les moyens du bord — souvent fort modestes.

Dans ce courant est née d'abord l'idée d'une banque de terminologie (J.-P. Vinay, Stanley House, 1965), puis un projet précis (André Clau, Université de Montréal, 1968) et enfin l'expérience pilote (Marcel Paré, Banque de terminologie de l'Université de Montréal, 1970). La magie de l'informatique aidant, la banque de terminologie a pris la haute mer avec elle dans les volées. De toutes les activités de linguistique appliquées, la terminologie devenait la superstar. On n'avait d'attention et de crédits que pour elle, ou presque.

« The medium is the message » : l'ordinateur éclairé ?

La lune de miel, a-t-on dit, est un voyage au ciel avec billet de retour. La lune de miel de la terminologie n'a pas fait exception. La navigation en haute mer comporte des risques. Les projets de banques de terminologie se sont multipliés, avec eux, les sommes à y investir. L'époux-client, une fois épuisée l'euphorie des rêves automatisés, commence à trouver l'épouse « dispendieuse », mais au lieu de restreindre le luxe des grands projets, il cherche à rogner sur la nourriture. Les banques deviennent des vitrines d'épats. « The medium is the message ». L'outil tend à devenir une fin en soi au détriment de l'usage qu'on doit en faire. Puisqu'il faut absolument nourrir le monstre, donnons-lui du Dr Ballard plutôt que du filet mignon.

Dans tout ce tohu-bohu, n'a-t-on pas perdu de vue la petite étincelle qui a



déclenché le « big bang » langagier de la terminologie : la nécessité de bien se comprendre ?

L'instantané terminologique n'existe pas

C'est de cette nécessité qu'est née la discipline terminologique. Pour toutes les langues de spécialité et à tous les niveaux, il importait de resserrer le rapport terme-notion, non pas de façon arbitraire, mais en tenant compte des situations effectives de communication dans chaque langue. D'où la nécessité de documenter la recherche terminologique pour l'affranchir de la terminologie de traduction, devenue visiblement inopérante, sauf pour les documents « de tablettes ». Mais contrairement au café, l'instantané en terminologie n'a pu être mis au point. Une bonne recherche terminologique prend du temps, mais les résultats sont en conséquence. La terminologie vivante est le gage de la vie des textes et de leur fonctionnalité.

Mais les décideurs qui ont la main sur les cordons de la bourse ont beaucoup de mal à saisir que la rigueur du rapport terme-notion puisse exiger autant de soins. Nous sommes peut-être moins loin qu'on ne le pense de la situation de ce traducteur d'antan qui demandait à son patron qu'on lui achète un petit Larousse. « Don't you know your own language », lui avait-on alors rétorqué.

Un ordinateur-poubelle ne produit pas de l'or

Les simplifications de ce genre sont toujours commodes quand il s'agit de justi-

fier certaines décisions administratives. Pourquoi tous les ouvrages terminologiques ou lexicographiques ne se valent-ils pas ? Pourquoi alors ne pas faire « bouffer » tout cela à nos ordinateurs pour donner à leur bilan d'enregistrement des proportions astronomiques ? Pour la simple et bonne raison que la diffusion d'informations terminologiques non validées ne peut être qu'un facteur supplémentaire et puissant de babelisation. Si l'ordinateur devient une poubelle, il ne faudrait pas attendre de la magie de l'informatique que les ordures se changent automatiquement en or. L'informatique ne s'est pas encore révélée la pierre philosophale de la terminologie.

Si la validation de l'information terminologique, selon les méthodes éprouvées, peut sembler coûteuse à court terme, à long terme elle est la seule solution viable aux problèmes de la communication interlangues.

Aussi faut-il s'attrister de voir que c'est cette validation qui devient la cible privilégiée du couperet des décideurs. Leur impéritie en terminologie menace l'exercice rationnel de la profession.

Un investissement culturel fondamental

Qu'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de prôner l'angélisme terminologique et d'attester cinq fois ce qui est valide avec la force de l'évidence. Il ne s'agit pas non plus de donner aux principes le pas sur le bon sens. Il faut arriver à un rapport qualité-prix raisonnable. Cet objectif est réalisable si l'on croit d'une part en la nécessité de l'efficacité de la communication et de l'autre à la possibilité d'arriver par l'application de bonnes méthodes de travail à une marge d'erreur tolérable et non à l'infailibilité, pontificale ou non.

Quoi qu'il en soit, la terminologie gratuite, cela n'existe pas. La terminologie de qualité a son prix qu'il faut être résolu à payer. C'est un investissement culturel encore plus fondamental que la subvention de films, d'œuvres d'art ou littéraires. « Les mots pour le dire » sont à la base de toute communication. ☺

IBM

IBM Canada Ltée

Service de
traitement
de texte **901**

(514) 465-9373

558, Notre-Dame
Saint-Lambert, Québec
J4P 2K7

yves gosselin

Votre traduction

peut maintenant être
typographiée en une
seule opération facile
si vous utilisez votre
machine de traitement
de texte ou votre
ordinateur personnel.
Vous économiserez
ainsi temps et argent.

**LAISSEZ-NOUS
VOUS MONTRER
COMMENT!**

Téléphonez au 337-3311



IMPRIMERIE PLOW & WATERS
CANADA LIMITÉE
5400, CHEMIN ST-FRANÇOIS
ST-LAURENT, QUÉ. H4S 1E6

Tenue de livres R.F. inc.

- Comptabilité générale
- Impôt



3590, rue Ontario est
Suite 101
Montréal, Qué. H1W 1R7
(514) 526-2804

Robert Filiatreault

Montréal Trust

Services offerts:

Comptes d'épargne et de chèques
Fonds de placement Prêts hypothécaires
Planification testamentaire et successorale



Montréal Trust

Chaque chose à sa place, tout va bien.

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES



(514) 669-5965

- Entrée de texte
- Mise à jour rapide
- Impression finale
- Prête pour caméra
- Communication
- Photocomposition

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201
DUVERNAY, LAVAL, QUÉBEC H7G 4P5

Daniel Tolédano

Traducteur — Rédacteur
Membre agréé de la S.T.O.
Ingénieur de l'E.S.E. — Paris

5740 Cavendish, #1602
Côte St-Luc (Québec)
H4W 2T6

(514) 487-3415



Frenette, Boulanger, Lefebvre & associés

550, rue Sherbrooke ouest, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 1B9

- Traduction
- Terminologie
- Communications

Tél.: (514) 842-4437

Dix-huit
excellentes raisons
de nous faire
confiance :



les dix-huit membres de notre personnel



La langagerie

TRADUCTION

• RÉVISION

• RÉDACTION

• TRAITEMENT DE TEXTES

1200, avenue du Collège McGill
Montréal (Québec) H3B 4G7
(514) 975-8820